

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2226 - 1er avril 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

L'intervention en Libye

**Sous un prétexte
humanitaire,
du brigandage
pour les intérêts
occidentaux**

Les prix
s'envolent

**Augmentez
les salaires!**

p. 4

Sarkozy,
Fillon, Copé

**Le panier de
crabes
de la droite**

p. 5

Du Japon à la France

p. 8 et 9

**Le nucléaire aux mains
de dangereux irresponsables**



SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Les prix s'envolent, et les salaires?
 ■ Augmentation du gaz et de l'électricité
 ■ Prix des pièces détachées dans l'automobile
- p. 5 ■ Après les élections cantonales
 ■ Guéant en croisade
- p. 6 ■ Une situation calamiteuse à la Justice
 ■ Non-titulaires dans la fonction publique
 ■ Armes, un business qui rapporte
- p. 7 ■ Le chômage ne recule pas
 ■ Un pas de plus vers la «judiciarisation» de la psychiatrie...
 ■ Le FN hors de la CGT!

Nucléaire

- p. 8-9 ■ Japon : incurie gouvernementale et négligence criminelle de Tepco
 ■ Sarkozy au Japon
 ■ Le nucléaire militaire
 ■ Centrales nucléaires et CHS

Dans le monde

- p. 10 ■ Grande-Bretagne : une mobilisation réussie
 ■ Portugal : la démission de José Socrates
- p. 16 ■ Syrie : La dictature d'Assad remise en cause
 ■ Italie : les arrivées de migrants à Lampedusa

Il y a 150 ans

- p. 11 ■ Mars 1861 : l'unité de l'Italie

Dans les entreprises

- p. 12 ■ Toyota - Onnaing (Nord)
 ■ Peugeot - Poissy (Yvelines)
 ■ Centre de tri postal de Rennes
 ■ La Poste - Beauvais
- p. 13 ■ Hôpital de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)
 ■ Personnel de santé et de l'action sociale (Aube)
 ■ Meurthe-et-Moselle
- p. 14 ■ SNCF
 ■ Groupe AD Distribution (Clermont-Ferrand)
 ■ Saint-Savin (Vienne)
 ■ Air France
- p. 15 ■ Dassault Aviation - Argenteuil (Val-d'Oise)
 ■ Arsenaux ; l'intervention française en Libye
 ■ Espionnage chez Renault

• Scandale du Mediator

Servier et l'État complices

Le torchon brûle désormais entre les laboratoires Servier et le ministre de la Santé Xavier Bertrand, chacun rejetant sur l'autre une part de responsabilité dans le scandale du Mediator.

La question est bien sûr de savoir qui indemniser les malades et les familles des 500 à 2000 personnes décédées du fait de ce « médicament ».

Servier avait annoncé la création d'un fonds d'indemnisation de vingt millions d'euros – une somme dérisoire par rapport à ce qu'il aura à payer s'il est condamné en justice – mais les personnes indemnisées devaient renoncer à toute poursuite au civil. C'était bien sûr une façon choquante de refuser des responsabilités pourtant évidentes, car le laboratoire a largement usé de son influence et de ses relations pour poursuivre la commercialisation d'un médicament dont les dangers connus avaient entraîné son retrait du marché dans tous les autres pays.

Xavier Bertrand, le ministre de la Santé, fait mine aujourd'hui de prendre le parti des malades contre le laboratoire. Il a demandé à Servier de revoir sa copie et de proposer « dans une semaine » une nouvelle indemnisation. Il a refusé de recevoir le PDG du laboratoire, pourtant un habitué des salons gouvernementaux, entre autres pour y recevoir des décorations de

Mitterrand en 1985, Strauss-Kahn en 1992, Chirac en 2002 et Sarkozy en 2009. Le ministre de la Santé a même affirmé que l'État ne verserait pas un centime pour « une réparation qui doit venir du laboratoire, qui connaissait parfaitement son médicament ».

Que Servier doive payer, c'est une évidence. Mais que Xavier Bertrand prétende que l'État n'est pour rien dans le scandale du Mediator, c'est aller un peu fort. Car les responsabilités des politiques – de tous bords d'ailleurs – sont évidentes. Les ministres chargés de la Santé, socialistes comme Aubry ou Kouchner ou de droite comme Bachelot ou Bertrand, ont tous laissé faire et soutenu Servier, considéré comme un des fleurons de l'industrie pharmaceutique française. Pour ne prendre que l'exemple de Xavier Bertrand, c'est lui qui, en 2006, a accepté de maintenir le remboursement à 65 % du Mediator. Pourtant la Commission de transparence, qui juge de l'intérêt des médicaments, avait estimé, dès 1999, que le service médical rendu du Mediator était insuffisant et son taux de remboursement à 65 % injustifié.

Aujourd'hui, Servier et le ministre de la Santé font mine de se déchirer, mais ils ne feront pas oublier que, dans cette affaire, les laboratoires Servier ont toujours été bien servis par l'État.

Cédric DUVAL

La Fête de Lutte Ouvrière 11, 12 et 13 juin 2011 À Presles (Val-d'Oise)

La fête de Lutte Ouvrière aura lieu comme chaque année lors du week-end de la Pentecôte, c'est-à-dire les 11, 12 et 13 juin à Presles dans le Val-d'Oise.

Dès maintenant, les cartes d'entrée, valables les trois jours de la fête, sont disponibles. Jusqu'au 8 mai, ces cartes sont vendues au tarif réduit de 10 euros pour les trois jours (sur place, pendant la fête, elles coûteront 15 euros). Des bons d'achat d'une valeur de cinq euros, mais vendus quatre euros, sont également disponibles.

Vous pouvez vous les procurer :

* soit auprès de nos camarades

* soit en écrivant à Lutte Ouvrière – BP 233 – 75865 Paris Cedex 18

Indiquer, dans le courrier, le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.

Fête régionale de Lutte Ouvrière Reims

Dimanche 3 avril

à partir de 10 heures

Salle Rossini

(devant le centre

commercial Courlancy)



Nathalie ARTHAUD

Y prendra la parole à 12 h 30

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio

(version parlée de nos textes) www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 28 mars



Libye Le brigandage qui se proclame humanitaire

Cela fait dix jours que des avions français, britanniques, américains et quelques autres bombardent la Libye. Les grandes puissances coalisées prétendent que c'est pour venir au secours de la population libyenne, victime des atrocités de son dictateur, Kadhafi. Mais il faut être bien naïf pour croire les dirigeants de ces grandes puissances. Tout au long de leur histoire, elles ont mené leurs guerres, leurs interventions

militaires et commis les pires atrocités en invoquant la démocratie, la liberté, la civilisation, et jamais leurs véritables raisons: le pillage et l'exploitation.

Kadhafi est certes une crapule, dictateur de son peuple. Ses quarante ans de règne sur la Libye, c'est le règne de l'arbitraire, de l'absence de libertés démocratiques, le musellement de toute opposition, les arrestations pour délit d'opinion, les tortures. Mais à crapule, crapule et demie. Les grandes puissances ont un bilan bien plus sordide, car multiplié par le nombre de pays qu'elles tenaient ou qu'elles tiennent encore sous leur domination.

Pour ce qui est de la France, le temps de la domination coloniale directe n'est pas si loin pour que l'on oublie les arrestations arbitraires, les tortures et les assassinats de l'armée française, de l'Indochine à l'Algérie en passant par l'Afrique noire.

Et depuis que la domination coloniale directe a cessé, cela a continué par dictateurs autochtones interposés, imposés, soutenus, armés par l'impérialisme français pour que ses intérêts, les intérêts de ses groupes capitalistes, continuent à être protégés. De Mobutu au Congo à Houphouët-Boigny en Côte-d'Ivoire, en passant par Bokassa en Centrafrique, ou Biya au Cameroun, les groupes capitalistes français ont bénéficié des services d'une belle collection de crapules qui n'étaient ni meilleures ni pires que Kadhafi.

Et, faut-il le rappeler, ce soutien indéfectible de la prétendue «démocratie française» à des dictateurs bourreaux de leur peuple n'a pas été la spécialité des seuls gouvernements de droite: la gauche au pouvoir, si fière de savoir «mettre les mains dans le cambouis», les a toujours mises dans le cambouis sanglant de dictatures qui servaient les intérêts de l'impérialisme français.

Kadhafi lui-même a été pendant longtemps un allié. La somptueuse réception de Kadhafi par Sarkozy,

il n'y a pas si longtemps, était à l'image des liens entre classes dirigeantes des deux pays. Maintenant que le vent tourne dans les pays arabes, la France comme les autres grandes puissances se débarrassent de leurs créatures ou de leurs alliés devenus encombrants et inutiles.

Mais, comme dans le passé, elles n'ont rien à faire des peuples et de leur vie. Ce qui les intéresse dans le cas de la Libye, c'est le pétrole, c'est le gaz, qui enrichissent les trusts du pétrole, dont Total, et les commandes d'avions et d'armes qui enrichissent Dassault, Lagardère et quelques autres.

Les insurgés de Benghazi croient mourir pour la liberté mais, au mieux, ils auront un régime vaguement parlementaire, sans liberté pour les classes pauvres. Ils croient aussi, à en juger par les déclarations de certains devant les caméras de télévision, que les revenus du pétrole seront un peu mieux répartis, et pas engrangés par le seul clan de Kadhafi. Mais les profits du pétrole continueront à être encaissés par les multinationales du pétrole, et les classes pauvres resteront pauvres.

Parallèlement à l'action des armes, commence la diplomatie. Les grandes puissances se réunissent ce mardi pour discuter de l'avenir de la Libye. Elles chercheront peut-être à pousser Kadhafi dehors, mais ce n'est même pas dit.

Que Kadhafi parte, personne ne le regrettera, hormis son clan. Mais les marchandages qui s'ouvriront concerneront surtout les grands trusts du pétrole et leurs accès respectifs aux ressources libyennes, ou encore la part des groupes capitalistes des différentes puissances sur le marché libyen, celui des armes comme celui de la reconstruction de ce que les avions sont en train de détruire. Le sort du peuple libyen ne les intéresse pas plus que celui des autres peuples n'intéresse les dirigeants des grandes puissances lorsqu'elles décident de leur devenir.

Les travailleurs n'ont en tout cas pas à se sentir solidaires de l'aventure militaire de leur bourgeoisie, ni des marchandages diplomatiques entre brigands pour partager le butin. Une guerre de brigandage reste une guerre de brigandage, même si on la présente comme une action humanitaire.

Arrêt immédiat des bombardements sur la Libye !
Armée française, hors de la Libye comme de toute l'Afrique !

Arlette LAGUILLER

Cercle Léon Trotsky

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour sujet:

**Aux origines, lointaines et proches, de la révolte
dans les pays arabes**

Vendredi 1^{er} avril à 20 h 30

Espace Paris-Est Montreuil 128, rue de Paris
Montreuil (Seine-Saint-Denis) Métro: Robespierre (ligne 9)

Participation aux frais: 3 euros

Les prix s'envolent, Et les salaires ?

Prenant les devants, les grandes enseignes de distribution ont annoncé elles-mêmes des hausses de prix dans leurs rayons d'alimentation pour les mois qui viennent, en en reportant la faute sur ceux qui spéculent sur les produits agricoles ou sur des industriels de l'agro-alimentaire.

Dans *Le Figaro-Économie* du 23 mars, le président de la Fédération du commerce et de la distribution (FDC), qui représente la plupart des grands groupes de distribution, a parlé d'« une augmentation des prix [qui] sera progressive et modérée, aux environs de 2% ». Et d'ajouter hypocritement que ce qui l'a surpris (lors de la négociation annuelle fournisseurs-distributeurs qui vient d'avoir lieu) « c'est qu'un certain nombre d'industriels ont tenté de faire passer des augmentations de prix sous couvert de hausse des matières premières », d'autres réclamant « des hausses bien supérieures à 10% ».

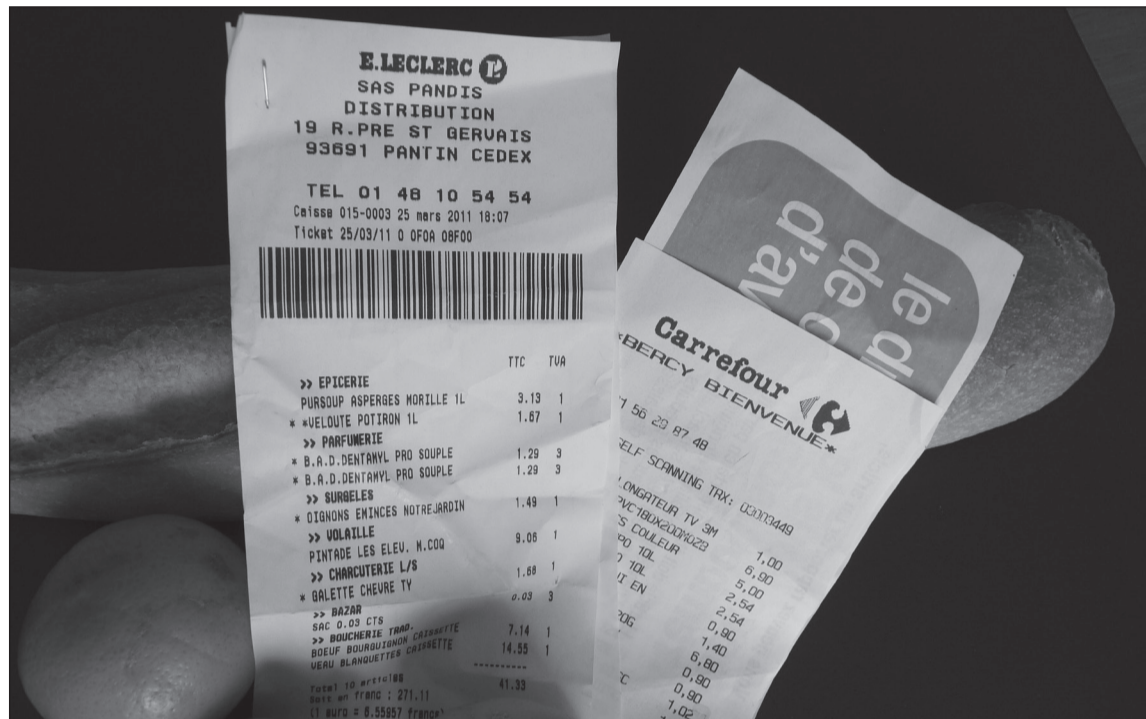
Que les industriels en profitent, sous ce prétexte ou sous un autre, n'a pas de quoi surprendre. Mais qui croira que les groupes d'hypers, supers et supérettes de proximité, qui dominent le commerce de détail, n'accroissent pas leurs marges dès qu'ils le peuvent ? Un exemple : de 2008 à 2010, avec la crise financière mondiale, les cours internationaux des matières premières ont chuté, mais personne n'a vu pour

autant les prix baisser dans les rayons.

Les capitalistes de la distribution et ceux de l'agro-alimentaire jouent la comédie du « ce n'est pas moi, c'est l'autre ». Pendant ce temps, les prix de l'alimentation s'envolent. Le président de la FDC reconnaît d'ailleurs que la note va être salée sur divers produits de base.

d'autres produits – légumes et fruits notamment, dont il va être de plus en plus difficile de consommer « cinq par jour » dans les familles ouvrières, viande, produits vendus sous la marque du distributeur – qui ne sont pas même soumis à un semblant de négociation tarifaire. Ainsi, selon le président de l'UFC-Que Choisir, « en dix

admonestations hypocrites de tel ou tel ministre, qui vont empêcher les prix de flamber dans l'alimentation, comme ils le font pour le gaz, l'électricité, les loyers, les transports, le chauffage, l'essence, etc. Peu importe aux possédants et aux gouvernants que dans de nombreuses familles on ne se nourrisse plus correctement.



estimer entre 2 et 4% l'augmentation à venir sur les fromages industriels; 4 à 8% sur le beurre, l'huile, le pain; 3 à 10% sur la biscuiterie industrielle; 5 à 7% sur le chocolat; 5 à 10% sur les pâtes; 10 à 20% sur le café; 15 à 20% sur la farine...

Sans garantie, bien sûr, que ce ne sera pas encore plus. Sans garantie non plus pour

ans, la volaille a vu sa marge brute doubler». Bien sûr, c'est la marge du grand commerce et des industriels qui a doublé, ceux-ci s'entendant comme larrons en foire pour plumer les consommateurs.

L'avidité des détenteurs de capitaux ne connaît pas de bornes. Et ce ne sont pas des négociations annuelles, ou des

Alors que l'inflation, la hausse des prix, fait un retour en force, préserver le niveau de vie des classes laborieuses nécessite d'imposer l'échelle mobile des salaires, autrement dit une indexation automatique et immédiate des salaires, retraites et pensions, sur le coût de la vie.

Pierre LAFFITTE

• Gaz et électricité

Des augmentations scandaleuses

Le prix du gaz va augmenter d'environ 5% le 1^{er} avril, ce qui fera 20% en un an. Et le ministre de l'Énergie Éric Besson a annoncé une « légère augmentation » des tarifs de l'électricité cet été, tout en sachant qu'EDF s'est prononcée, elle, pour une forte augmentation.

Ces deux hausses, l'actuelle pour le gaz et la future pour l'électricité, sont aussi scandaleuses l'une que l'autre.

En ce qui concerne le gaz, on connaît la rengaine : les trusts gaziers européens, parmi lesquels GDF-Suez, prétendent qu'ils ne font que répercuter les prix d'achat auprès de leurs fournisseurs, russe (Gazprom), norvégien (Statoil) et algérien (Sonatrach), prix qui seraient indexés sur le cours du pétrole. Mais à quel prix achètent-ils réellement le gaz, c'est un

mystère. D'ailleurs les associations de consommateurs réclament la transparence à ce sujet. Il existe une Commission de régulation de l'énergie, qui autorise les hausses des tarifs. Cette commission est forcément au courant des prix qui sont pratiqués. Alors, pourquoi maintenir le secret auprès de la population ?

D'autant qu'une partie du gaz est vendue sur le marché dit « spot », où les prix se sont effondrés. Et GDF-Suez, comme les autres, se fournit en partie sur ce marché. Alors, pourquoi ne pas répercuter cette baisse en faveur des consommateurs ? Il n'y a pas d'autre raison que de soigner les profits de GDF-Suez, préoccupation principale du gouvernement qui n'avait pas hésité à brader GDF à Suez, quitte à sacrifier le peu qui

restait de « public » dans Gaz de France.

En ce qui concerne l'électricité, la hausse future n'a même pas un semblant de justification.

Il faut se souvenir que, de 1997 à 2002, les tarifs de l'électricité baissaient régulièrement pour les particuliers. EDF investissait peu ou pas à l'étranger à cette époque. Cela lui permettait de se désendetter et les consommateurs bénéficiaient un peu de cette circonstance favorable. Hélas, EDF s'est mise ensuite à acheter des sociétés d'électricité dans le monde entier, empruntant à nouveau des milliards et répercutant ces dépenses sur les factures des usagers.

À cela vient de s'ajouter le nouveau dispositif de la loi NOME, qui va obliger EDF à

vendre le quart de sa production d'origine nucléaire à ses concurrents (belle illustration du principe de libre concurrence !), lesquels pourront la revendre, plus cher évidemment, au public.

Tout ceci va entraîner des hausses de tarifs. Et EDF réclame par avance 5 à 6,5% de plus par an pendant cinq ans, de façon à rehausser ses prix d'environ 30% ! Et voilà que la catastrophe de Fukushima arrive fort opportunément, permettant d'invoquer la sécurité dans le domaine du nucléaire pour justifier une énergie plus chère.

Pour le gaz comme pour l'électricité, les hausses sont injustifiées, scandaleuses, et n'ont lieu qu'avec la complicité du gouvernement.

André VICTOR

• Automobile Très chères pièces détachées

Entre 2001 et 2009, les prix des pièces détachées automobiles ont augmenté de 28,7%, soit plus du double de l'inflation officielle. C'est ce que révèle une étude présentée par l'association de consommateurs UFC-Que choisir ? Et sur les quatorze derniers mois, l'augmentation moyenne a été de 9,04%, contre 1,9% pour l'inflation.

Si l'on compare avec les pays européens limitrophes, Allemagne, Belgique ou Espagne, certains prix pratiqués en France atteignent des sommets. Ainsi, pour une aile avant droite d'une Clio II, le prix est de 105,70 euros en France, contre 46,38 euros ailleurs, rapporte l'auteur de l'étude.

Pourquoi un tel écart ? Parce qu'en France les constructeurs automobiles sont les seuls à pouvoir vendre les pièces détachées de leur marque, et ce monopole leur autorise donc tous les excès, faisant du même coup grimper les tarifs des assurances.

Pourtant, depuis 2007, une clause votée par le Parlement européen annule l'ancien règlement qui accordait aux constructeurs automobiles l'exclusivité de la fabrication des pièces de rechange. Mais les constructeurs français ont fait pression sur le gouvernement pour qu'elle ne soit pas appliquée, au nom de la sécurité – ils seraient paraît-il les seuls à produire des pièces de qualité – et de la lutte contre les contrefaçons. Il faut dire que leur fabrication représente en moyenne quelque 32% de leurs bénéfices, pour 11% de leur chiffre d'affaires.

Les gouvernements sont prompts à appliquer les règlements européens dès lors qu'ils restreignent les droits des travailleurs. On l'a vu par exemple avec l'autorisation du travail de nuit pour les femmes. Mais ils savent s'en libérer quand il s'agit de défendre les intérêts des industriels de l'automobile et de couvrir leurs pratiques d'usuriers.

Marianne LAMIRAL

• Après les élections cantonales

Le panier de crabes de la droite

Les résultats du second tour des cantonales ont confirmé, en les accentuant, ceux du premier.

Tout d'abord, ce second tour a connu le même chiffre record d'abstentions, en particulier dans les banlieues populaires. Le FN fait état, dans les 402 cantons dans lesquels il était qualifié pour ce second tour, d'une augmentation notable de ses suffrages. Certes ! Mais ce n'est pas, comme s'en étonnent certains commentateurs, un enracinement nouveau et soudain du FN. Cela confirme les indications du premier tour. À savoir que ses gains sont essentiellement dus à des transferts de suffrages de la droite vers l'extrême droite.

Du coup, le tremblement de terre, qui avait commencé à secouer l'UMP au soir du premier tour, a connu de nouvelles répliques, parmi les élus et jusqu'au cœur du gouvernement. Fillon avait choisi, dimanche 20 mars, de marquer sa différence avec Sarkozy, en précisant qu'à choisir, il voterait PS plutôt que d'aider à faire élire un candidat FN. Il a récidivé en se démarquant une nouvelle fois, contestant l'opportunité du débat sur la laïcité voulu par le président de la République.

En fait, ces remous

deviennent plus tumultueux à chaque lendemain d'élection qui s'est mal passée pour l'UMP.

Bien plus que la perte de tel ou tel canton, ou même d'un conseil général, ce qui inquiète les élus de la majorité est la dégringolade du crédit de Sarkozy, qui risque de se traduire par son échec lors de la présidentielle de 2012. Un tel échec mettrait nombre de ces élus en

situation difficile pour conserver leur siège, et les sinécures qui vont avec, lors des élections législatives qui suivront de très peu la présidentielle.

Les crabes du panier présidentiel en sont donc à se demander si Sarkozy est encore le meilleur candidat de la droite. Les plus charitables expliquent qu'il n'y en a pas de meilleur, façon de dire que c'est encore le moins pire.

Finalement, ce spectacle de la vie politique n'est pas sans enseignement pour ceux qui le regardent. Il montre ceux qui se qualifient de représentants du peuple tels qu'ils sont en réalité, cherchant seulement le meilleur positionnement pour les prochaines élections, afin d'être dans les fourgons du vainqueur, c'est-à-dire de celui qui leur remplira la mangeoire.

Dans quelque temps, les

mêmes essaieront de nous faire croire que les choisir, eux, en glissant un bulletin de vote portant leur nom dans l'urne, sera la meilleure façon de nous protéger, d'améliorer notre sort et autres balivernes. Qui pourrait les croire ?

Ils offrent en fait un spectacle d'autant moins drôle que, d'une élection à l'autre, c'est toujours le même numéro.

Jean-Pierre VIAL

La gauche en bataille... électorale

Avec 35,75 % des suffrages le PS est le gagnant attendu de ce second tour des cantonales. La gauche, a-t-on dit, a frôlé même la majorité avec 49,9 % des votants. Mais ces chiffres sont trompeurs et mystificateurs car l'abstention massive rend bien difficiles les interprétations politiques.

Mais surtout, dans la totalisation que les statisticiens et autres politologues brevetés ont établie, des votes divers et variés sont inclus, qui politiquement ne s'additionnent pas du tout.

Dans ces 49,9 % de la gauche, on a placé les « Verts - Europe écologie » qui ne se

reconnaissent pas dans une étiquette de gauche. Quant à ceux qui s'en réclament, un certain nombre, en particulier parmi les représentants politiques qui briguent les suffrages des électeurs, ne seraient pas gênés de changer de bord pour peu que le vent électoral change de cap, sans forcément avoir besoin de changer beaucoup leurs discours. On pourrait en dire tout autant d'un certain nombre de leaders du PS, qui prennent des positions qui les distinguent bien peu de celles défendues par leurs collègues de la majorité actuelle.

Ce qui s'est passé dans certains cantons, entre autres en Seine-Saint-Denis, est certes marginal, mais quand même significatif.

Dans tout ce département, le PS avait fait alliance avec les Verts-Europe écologie face à des candidats s'affichant Front de gauche, pour la majorité membres du PCF. À Aubervilliers, Montreuil, Saint-Denis, les candidats du PCF sont arrivés en tête au premier tour, devant leurs rivaux PS-Verts, sans que ces derniers acceptent de s'effacer, selon les règles non écrites de ce pacte républicain dont, ailleurs, ils sont pourtant d'ardents défenseurs. Ils ont, signalons-le perdu cette bataille. Mais plus significative a été la campagne qu'ils ont faite entre ces deux tours, marquée par un anti-communisme qu'on pourrait qualifier de primaire.

Par exemple, à

Aubervilliers, on a vu fleurir leurs affiches sur lesquelles figuraient une faucille et un marteau et où l'on pouvait lire « 60 ans ça suffit ». Derrière l'outrance, on trouve le mépris de ces gens pour les traditions de lutte de la classe ouvrière. À vrai dire, sans surprise.

L'union est un combat, entend-on parfois. Mais ce combat-là, entre formations qui expliquent qu'il faudra s'unir au second tour de la présidentielle de 2012, mais qui se chamaillent pour des postes de conseillers généraux, engagera le monde du travail dans la même impasse que les élections passées.

J.P. V.

Guéant en croisade

C'est à croire que le nouveau ministre de l'Intérieur, Guéant, s'est juré de surpasser son prédécesseur Hortefeux dans la surenchère xénophobe.

Après avoir déclaré « qu'à force d'immigration incontrôlée », « les Français ont le sentiment de n'être plus chez eux », Claude Guéant insiste en demandant aux directeurs départementaux de la sécurité publique et aux commandants de gendarmerie de se mobiliser pour atteindre le chiffre de 28 000 expulsions de clandestins dans l'année, le même chiffre qu'en 2010. Mais il veut « faire mieux » et attend avec impatience de nouveaux outils juridiques fournis par la loi Besson pour dépasser la barre des 28 000 expulsions. Parallèlement, le ministre s'emploie à faire pression sur les États des ressortissants que la police veut expulser. Ces pays sont

sommés de fournir des laissez-passer consulaires, c'est-à-dire des titres de voyage permettant à un ressortissant de regagner son pays d'origine. Ces documents sont indispensables pour rendre effective l'expulsion.

Et tant pis si, derrière, des familles sont brisées, si des réfugiés politiques risquent la mort, si des gens sont alors condamnés à retrouver la misère. Et déjà, des préfets s'emploient eux aussi à faire du zèle au mépris des droits élémentaires.

Ainsi, le préfet des Alpes-Maritimes a fixé ses objectifs chiffrés pour son département : 1 420 reconduites vers le pays d'origine et plus de 3 500 réexpédiations de l'autre côté de la frontière, en Italie, chiffres qui ont déclenché la colère du syndicat majoritaire de police, jugeant qu'il s'agit là d'« une pression inadmissible ». La presse



rapporte que des policiers des Alpes-Maritimes ont, pour accélérer des reconduites à la frontière italienne, réquisitionné de manière totalement illégale un

train express régional. Ils ont fait descendre les passagers et ont exigé du conducteur et des contrôleurs qu'ils conduisent le train à la frontière. Ces derniers

ont refusé. Tant mieux, car il faudra la vigilance et la mobilisation de tous pour empêcher ces infamies.

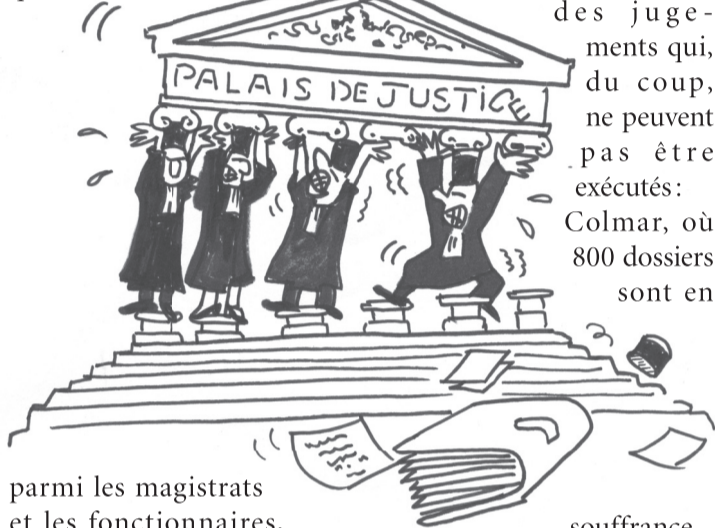
Aline URBAIN

• Justice

Une situation calamiteuse

Les magistrats et les fonctionnaires de justice ont manifesté le 29 mars un peu partout en France, contre la situation catastrophique des tribunaux et pour réclamer un plan d'urgence.

À Paris, l'Observatoire justice, qui regroupe les syndicats et des non-syndiqués



parmi les magistrats et les fonctionnaires, vient de publier un Livre blanc sur le fonctionnement du tribunal de grande instance (TGI).

Le manque de moyens matériels est flagrant : locaux vieillots ou même insalubres, photocopieuses en panne, ordinateurs obsolètes ou micros hors service, entraînant parfois le report d'un procès. Mais c'est surtout le manque d'effectifs qui rend la situation insupportable pour le personnel, et encore plus pour les justiciables. Et cela touche particulièrement les personnes les plus modestes. En procès pour se faire reconnaître un droit, une pension, une garde d'enfant ou pour toute autre raison, elles risquent d'attendre bien longtemps qu'on leur rende justice.

Les services fonctionnent à coups d'heures supplémentaires : 20 000 heures en 2009 à Paris, plus de 15 000 en 2010. Il manque 20 % de postes de fonctionnaires et les greffes sont surchargés, travaillant six voire sept jours sur sept et terminant les audiences le samedi dans la nuit. Les juges d'application des peines sont parait-il au complet, mais chacun devrait suivre plus de mille personnes en milieu ouvert.

La situation est identique ailleurs. En Alsace, 10 % des postes dans les greffes ne sont pas pourvus. À Bordeaux, le regroupement de plusieurs juridictions a entraîné la disparition de onze postes. Partout, les seules « embauches » sont celles de vacataires pour trois mois non renouvelables.

Faute de greffiers, on compte plusieurs mois de retard dans la frappe des jugements qui, du coup, ne peuvent pas être exécutés : Colmar, où 800 dossiers sont en

souffrance et où on compte huit mois de retard pour la publication des jugements, n'est qu'un exemple parmi d'autres. Le Livre blanc reconnaît que cette situation « se traduit pour les justiciables par des incompréhensions, des erreurs, des retards » et qu'ils ne peuvent faire réellement valoir leurs droits. Comme, de plus, le ministère paie les avocats de l'aide juridictionnelle 30 euros de l'heure, que les interprètes ne sont payés au mieux qu'au bout de six mois, on peut parler que les personnes les plus modestes auront encore plus de mal à se faire entendre et à se faire comprendre, dans un univers déjà très opaque.

L'intersyndicale des magistrats et des fonctionnaires réclame une augmentation de deux milliards d'euros du budget annuel, pour que le fonctionnement de la justice soit à la hauteur de celui des autres pays européens. Le ministre de la Justice vient de leur annoncer la création de 485 postes de magistrats et de greffiers. C'est ridicule par rapport aux besoins, mais c'est l'aveu que la suppression permanente des postes dans un service public aboutit à une impasse.

Sylvie MARÉCHAL

• Non-titulaires dans la fonction publique

Le projet gouvernemental ne fera pas cesser ce scandale

Mercredi 23 mars, près de 500 salariés de la région parisienne se sont rassemblés près du ministère de l'Économie pour protester contre l'emploi précaire dans la fonction publique. À cette occasion, les syndicats ont donné les chiffres des non-titulaires pour l'Île-de-France.

L'Éducation nationale compte 5 800 contractuels enseignants, auxquels s'ajoutent 15 000 vacataires (assistants d'éducation et assistants pédagogiques) et 2 000 emplois aidés. Pour la Santé, on compte près de 13 000 non-titulaires hospitaliers (soit 19 % de l'effectif régional). Enfin, la fonction publique territoriale compte près de 50 000 non-titulaires, dont 31 000 sur des emplois permanents. Il s'agit d'assistantes maternelles, d'assistantes familiales, d'animateurs scolaires, de cantinières, de personnels administratifs embauchés en contrats aidés.

Dans les trois fonctions publiques, sont également non-titulaires tous les salariés qui ont une nationalité hors Communauté européenne.

Le 9 mars dernier Georges Tron, secrétaire d'État à la Fonction publique, transmettait aux syndicats un projet dit « de sécurisation des contractuels de la fonction publique ». Ceux-ci ont jusqu'à la fin du mois de mars pour décider s'ils le signent ou s'ils le refusent. Mais, quelle que soit la décision des syndicats, ce projet fera l'objet d'une loi, alors qu'il ne correspond nullement aux besoins.

D'après les chiffres mêmes de Georges Tron, les contractuels représentent 20,5 % dans la fonction publique territoriale, 14,6 % dans l'hospitalière et 14,4 % dans celle de l'État. Ce sont près de 1 200 000 personnes qui travaillent dans la fonction publique, souvent depuis des années, sans avoir le statut de fonctionnaire.

Le projet de loi prévoit, pour les contractuels embauchés en CDD depuis six ans, une requalification du contrat en CDI. Cette mesure ne toucherait que 10 % des contractuels. Elle constitue certes une amélioration pour les agents concernés, mais n'apporte rien aux autres, qui voient au contraire leur situation davantage pérennisée.

En plus de ces requalifications de CDD en CDI, le projet gouvernemental permettrait l'accès à la titularisation pour... 5 % des contractuels. Et tout ceci sans surcoût pour le budget, sans revalorisation du salaire des agents pour prendre en compte leur ancienneté dans l'emploi.

Alors, face aux besoins, ce qui est à l'ordre du jour est la création massive de postes, avec l'embauche sous le statut de la fonction publique des contractuels qui font le même travail que les titulaires, souvent depuis des années!

Correspondant LO

• Fonction publique territoriale

Des embauches !

Les effectifs de la fonction publique territoriale diminuent, par le choix de ne pas remplacer tous les départs en retraite des fonctionnaires. C'est par exemple ce qu'envisagent pour l'année à venir au moins un tiers des collectivités locales moyennes et grandes, qui regroupent plus de 80 000 habitants.

La différence avec les autres fonctions publiques est que ce n'est pas le gouvernement qui prend directement cette décision. Dans le cas de la territoriale, chaque collectivité locale organise

son propre recrutement. Mais cette différence n'est qu'apparente. Car c'est bien le gouvernement qui, pour réduire ses propres dépenses, se décharge sur les collectivités locales d'un nombre croissant d'activités, sans fournir les financements ni parfois les effectifs nécessaires.

Les lois de décentralisation ont, les unes après les autres, organisé des transferts de compétences défavorables aux collectivités locales. Le versement de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) et du RSA, par exemple,

est désormais assuré par les départements et non plus par l'État mais, alors que le nombre d'allocataires augmente, l'État continue à verser aux départements la même somme qu'auparavant.

Au bout de cette chaîne, les travailleurs moins nombreux voient leur charge de travail augmenter, la précarité se développer, tandis que les services rendus aux usagers se dégradent. Il faut donc des embauches massives dans la fonction publique, toutes les fonctions publiques.

Stéphane FORT

• Armes

Un business qui rapporte

Malgré la crise économique, s'il y a un secteur où les capitalistes n'ont pas à souffrir d'une baisse des ventes, c'est celui de l'armement. Une étude récente a calculé que, sur la période 2006-2010, le total des exportations d'armes à travers la planète avait augmenté de 25 % par rapport à la période 2001-2005. Les cent plus gros fabricants ont battu un record en 2010 en

réalisant un chiffre d'affaires de 385 milliards de dollars. La croissance de ce pactole pour les industriels s'explique par la multiplication des conflits ouverts ou larvés à travers le monde, mais également par le choix des États, en ces temps de crise, de soutenir « leurs » industriels de l'armement à travers des commandes militaires.

Les USA vendent à eux

seuls un tiers des armes de la planète. La France occupe la quatrième place de ce classement, grâce aux armes que les industriels français ont vendues, entre autres, à la Libye de Kadhafi, à l'Égypte de Moubarak, à la Chine, mais surtout à l'État français.

L'industrie de la mort affiche décidément une très bonne santé.

Stéphane FORT



« Judicialisation » de la psychiatrie... et manque de personnel

Le 22 mars, l'Assemblée nationale a voté une série de modifications de la loi sur l'hospitalisation psychiatrique sous contrainte. Cette nouvelle loi fait pourtant la quasi-unanimité contre elle parmi les médecins psychiatres. Certains la dénoncent même comme « sécuritaire ».

Aux yeux du public, et notamment des familles ayant eu l'expérience de la difficulté à faire hospitaliser un malade mental contre sa volonté, en situation de danger et d'urgence, la loi semble apporter un espoir... sur le papier. La décision pourra être prise plus rapidement par les psychiatres, sans avoir besoin qu'un proche signe la demande et sans qu'il y ait eu un trouble à l'ordre public. Sur demande du Conseil constitutionnel, la loi a ajouté le contrôle a posteriori d'un juge des libertés, ce qui soulève la protestation des magistrats, déjà débordés.

Il demeure que, d'une part, ces décisions d'internement sont lourdes à prendre, d'autre part, médecins et familles se heurtent au manque de places disponibles dans les hôpitaux. Et ce ne sont pas les cinq nouvelles unités pour malades difficiles (UMD) promises par la loi qui compenseront tous les lits fermés depuis vingt ans dans les hôpitaux psychiatriques.

Après un assassinat commis par un malade mental en fuite fin 2008 – drame heureusement extrêmement rare – Sarkozy s'était fait fort de mieux régler juridiquement l'hospitalisation psychiatrique et notamment les sorties.

Désormais, le psychiatre qui autorise une sortie de l'hôpital devra programmer précisément par écrit le suivi (visites à

domicile, traitement, consultations) que le malade sera légalement obligé de respecter. Ce document officiel sera à l'usage des directeurs d'hôpitaux, des préfets, des juges, des avocats, notamment en cas de procès, éventuellement pour se retourner contre le psychiatre et les soignants.

La « contrainte » ne s'appliquera plus seulement à l'hospitalisation de malades atteints de troubles mentaux mais, selon la nouvelle formulation de la loi, à des « personnes faisant l'objet de soins psychiatriques », « sans leur consentement ». C'est la porte ouverte à un élargissement de l'éventail de ceux qui pourraient ainsi perdre en partie la liberté.

De plus, l'application de la nouvelle loi suppose une multiplication des dossiers sortant de la confidentialité médicale pour devenir accessibles à l'administration, à la police, à la justice.

Reste à savoir dans quelle mesure cette loi s'accompagnera de modifications dans la pratique, alors qu'elle s'ajoutera à bien d'autres, déjà inapplicables. De fait, le suivi après hospitalisation, avec obligation de se soigner sous peine d'être à nouveau hospitalisé, se pratique déjà dans les hôpitaux. Cependant, il manque des effectifs de soignants pour les visites à domicile et l'accueil dans les structures externes à l'hôpital.

Comme l'avait déclaré Daniel Zagury, chef de service hospitalier et expert auprès de la justice pénale : « *Quelque chose de grave peut se produire à n'importe quel moment compte tenu de la précarité de nos équipes et compte tenu du fait que les quelques soignants encore sur le terrain sont à bout de souffle.* »

Correspondant LO

Le chômage ne recule pas

Le nombre de chômeurs n'a pas baissé en février. Pourtant le gouvernement se félicite du fait que ce chiffre n'a pas augmenté.

Il est même jugé « encourageant » par Xavier Bertrand, ministre du Travail. Encourageant, le fait que 2,7 millions de travailleurs n'aient aucun emploi ? Le nombre de chômeurs dépasse en fait les quatre millions si on compte ceux qui n'ont eu, au mois de février, qu'une activité réduite. Il en faut peu pour que le gouvernement crie victoire.

En réalité, le nombre de chômeurs n'a fait qu'augmenter depuis trois ans. Pire, les chômeurs restent plus longtemps

sans emploi, en particulier les plus âgés, plus nombreux à émarger à Pôle emploi et qui y restent inscrits en moyenne 377 jours. Cela ne signifie même pas qu'ils retrouvent un emploi aussitôt sortis des listes. Contrairement à la propagande gouvernementale qui prétendait que l'allongement de l'âge de départ à la retraite allait favoriser l'emploi des seniors, les patrons n'ont pas envie de s'embarrasser de travailleurs âgés lorsqu'ils peuvent payer un jeune moins cher.

Les entreprises du CAC 40 ont annoncé la hausse de leurs bénéfices pour 2010 (80 milliards d'euros). Il ne faut pas voir de contradiction entre ces deux réalités. L'explosion des

bénéfices provient d'une surexploitation des travailleurs obtenue en bloquant les salaires, en réduisant les effectifs et en augmentant les charges de travail pour ceux qui continuent à travailler. Preuve en est l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires travaillées en 2010 par rapport à 2009. Les patrons préfèrent ne pas embaucher et profiter au passage des exonérations sur les heures supplémentaires que leur a fait voter Sarkozy après son élection. Plus de travail et moins de santé pour les uns ; plus d'inactivité forcée pour les autres, ça ne va pas. Il faut répartir ce travail entre tous les travailleurs sans réduire les salaires.

Stéphane FORT

Le FN n'a pas sa place à la CGT !

Lundi 28 mars, Fabien Engelmann, candidat FN et militant de la CGT, était convoqué au siège du syndicat à Montreuil en vue de son exclusion. Engelmann était responsable du syndicat CGT des agents territoriaux de la mairie de Nilvange, jusqu'au moment où il s'est présenté sous les couleurs du Front National aux élections cantonales et où la fédération CGT a décidé de le suspendre.

La nouvelle avait couru que

le FN voulait organiser une conférence de presse à la sortie de cet entretien, devant le siège de la CGT. Vendredi 25 mars au soir, l'UD CGT 93 avait lancé un appel à un rassemblement pour empêcher la tenue de cette conférence de presse. L'appel fut relayé très rapidement par les militants bien au-delà de la Seine-Saint-Denis.

Plus de six cents militants CGT se sont donc rassemblés devant la confédération à Montreuil, le 28 mars, pour affirmer leur rejet du FN. La conférence de presse de celui-ci n'a bien entendu pas eu lieu devant le

siège de la CGT. Les militants présents ont accueilli Engelmann comme il se devait, le huant et criant des slogans hostiles : « *Dégage, dégage* », « *Le FN hors de la CGT* », « *Français, immigrés, même patron, même combat* ».

Pour les militants, il s'agissait d'affirmer que les idées du Front National ne sont pas compatibles avec celles du syndicalisme ouvrier. La création de la CGT repose sur l'idée que tous les travailleurs quels que soient leur origine, leur sexe ou leur nationalité forment une seule et même classe sociale,

aux intérêts communs au-delà des frontières. Cette affirmation est en contradiction avec les préjugés véhiculés par le FN visant à faire porter la responsabilité de la crise sur la fraction immigrée de la classe ouvrière. Les idées de division sont un poison ayant comme seul but d'affaiblir les travailleurs au seul profit du patronat.

Refuser la présence de militants FN au sein de la CGT est non seulement juste mais vital pour le mouvement ouvrier car le FN est un parti qui défend le patronat et ses intérêts. Et ses discours démagogiques actuels

n'y changent rien.

Il y a eu bien entendu des slogans hostiles au FN, mais ceux qui étaient le plus repris étaient ceux qui exprimaient la solidarité des travailleurs entre eux, quelles que soient leurs origines, et contre un seul ennemi : le patronat. *L'Internationale* a aussi été chantée. Pour de nombreux manifestants, c'était l'occasion de crier haut et fort leur hostilité aux idées racistes du FN, contents de pouvoir dire qu'il n'y a qu'une seule classe ouvrière, dont le seul ennemi est le patronat.

Correspondant LO

• Japon

Incurie du gouvernement et négligence criminelle de Tepco

Depuis le tsunami et la catastrophe nucléaire qui l'a suivi, le gouvernement japonais brille surtout par son incapacité à organiser véritablement les secours. Pourtant, il s'est immédiatement porté au chevet des banques et des grandes entreprises, qui n'étaient à ce moment en rien menacées, en leur versant sous forme de prêts à taux préférentiel 40 000 milliards de yens (350 milliards d'euros).

Mais pour venir au secours des victimes du tsunami, le gouvernement est aux abonnés absents. Une semaine après la catastrophe, 500 000 personnes n'avaient reçu aucune aide matérielle. Le journal *Le Monde* rapporte que des habitants de la région de Fukushima ont dû fuir par leurs propres moyens la zone menacée de retombées radioactives. Rien n'était véritablement organisé pour leur évacuation, même l'essence manquait. Une famille démunie n'a pu fuir la zone sinistrée qu'en faisant appel à l'aide d'amis de Tokyo qui sont venus la chercher sur place.

À Tokyo même, ce n'est qu'en comptant sur la solidarité de leurs concitoyens et sur les associations que les réfugiés peuvent espérer trouver un peu de nourriture et de réconfort. Entassés dans des gymnases, dormant sur des tatamis, ils ne savent pas ce qu'ils vont devenir. Ayant tout perdu, leur maison, leur emploi, ils n'ont plus aucun revenu. Certains s'inscrivent au tirage au sort qui attribuera 600 logements vacants, alors qu'il y a des milliers de réfugiés. Cette catastrophe, au départ naturelle, frappe plus durement les pauvres et devient une catastrophe sociale.

Parallèlement, l'entreprise Tepco, responsable de la catastrophe nucléaire, multiplie les communiqués parfois contradictoires. Elle a annoncé dimanche 27 mars des taux de radioactivité très alarmants, pour infirmer quelques heures après cette information et dire que

les ingénieurs s'étaient en fait trompés dans leurs calculs. Dans quel cas doit-on la croire? Cette entreprise, qui a menti pendant



des années sur la dangerosité du site, qui a falsifié des rapports d'incidents, cherche certainement à minimiser les risques de radioactivité pour ne pas indemniser les victimes. Elle refuse par exemple de communiquer le nombre de travailleurs engagés dans les opérations de sauvetage de la centrale. Certains journalistes avancent le chiffre de 50, d'autres de 180.

Ce refus de communiquer sur le nombre de sauveteurs est pour le moins inquiétant, quand on sait le peu de cas que cette

entreprise fait de la sécurité de ses salariés. Depuis le début des opérations, dix-sept d'entre eux ont reçu des doses dangereuses de radiations et trois ont été transportés à l'hôpital gravement irradiés, parce que l'entreprise ne leur avait même pas fourni la tenue adéquate, en l'occurrence des bottes montantes. En marchant dans une flaque

d'eau contaminée, ils ont été gravement irradiés, leurs jours sont en danger.

Dans tous les cas ces travailleurs, comme les pompiers envoyés de Tokyo, risquent aujourd'hui leur vie pour sauver cette région et la vie des habitants. Et ils le font pour une somme tellement dérisoire qu'elle devrait faire honte à ceux

qui osent la leur verser : les pompiers perçoivent une prime de 4,5 euros par intervention, à laquelle s'ajoutent 48 euros de prime par jour de travail dans un environnement radioactif. Pour les travailleurs du site, c'est encore pire, ils ne perçoivent que 15 euros de plus par jour! Bien évidemment ce n'est pas pour l'argent que ces travailleurs, considérés à juste titre par leurs compatriotes comme des héros, risquent leur vie.

À la différence de Tepco et du gouvernement japonais, ils ont eux une conscience sociale. Ces travailleurs font ce qu'ils peuvent pour sauver cette région de la catastrophe, à l'image de ceux de Tchernobyl qui, il y a vingt-cinq ans, sont parfois allés sans aucune protection sacrifier leur vie.

Aline URBAIN

• Sarkozy au Japon L'importun de Neuilly

Sarkozy a manifesté l'intention de passer quelques heures à Tokyo, profitant de son déplacement en Chine.

Et il paraît là que ce n'est pas la Rolex que l'on entend battre, mais bien le cœur du président. Car ce cœur lui dicte, si l'on en croit les mots de l'Élysée, d'aller « exprimer la solidarité de la France, à titre national et en tant que président du G20 et du G8, avec le peuple japonais dans les épreuves qu'il traverse depuis les événements dramatiques du 11 mars ». Pas moins.

L'idée ne lui a pas traversé l'esprit que Naoto Kan, le Premier ministre nippon, aurait plus urgent à faire que de recevoir Sarkozy, plus quelques ministres, conseillers, gardes du corps et journalistes « embarqués ». Quant à la solidarité avec la population durement éprouvée, ne consisterait-elle pas au moins à lui épargner un défilé de chefs d'État plus impopulaires – et pour cause – les uns que les autres, dans leur propre pays?

Viviane LAFONT

Jusqu'où ira Tepco ?

On pensait que Tepco avait touché le fond de l'ignominie. Après avoir falsifié les rapports d'incidents sur la centrale de Fukushima, après avoir économisé sur la maintenance et la sécurité au point d'être le principal responsable de cette catastrophe nucléaire, cette entreprise assise sur un résultat net de 133,7 milliards de yens (1,2 milliard d'euros) a sans vergogne annoncé qu'elle envisageait une hausse de ses tarifs pour les particuliers dès

le mois d'avril. Le prétexte invoqué est l'augmentation du prix du gaz! Gageons cependant que les dirigeants de Tepco veulent surtout reporter les coûts des pertes et des réparations de leur centrale en se payant sur le dos de la population.

Après avoir tué et détruit une région entière, au nom du profit, les patrons de cette entreprise ne peuvent même pas imaginer payer pour cela! A.U.

Des radiations made in France

Depuis le séisme du 11 mars, la situation à la centrale nucléaire de Fukushima évolue quotidiennement. Il est impossible aujourd'hui d'évaluer précisément l'ampleur des dégâts. Les déclarations inquiétantes ou rassurantes des autorités japonaises et de la compagnie Tepco se succèdent et se contredisent souvent.

Mais il apparaît maintenant que le trust français Areva porte également une part de responsabilité dans la catastrophe. Il a vendu un combustible nucléaire particulier, le mox, à la compagnie Tepco et celui-ci serait

présent dans un des réacteurs de la centrale de Fukushima depuis août 2010.

Le mox est un combustible composé pour environ 7 % de plutonium. Il est fabriqué à partir des déchets radioactifs provenant des centrales nucléaires ou du démantèlement des armements atomiques. Le mox est plus radioactif que l'uranium enrichi et il est susceptible d'entrer en fusion à des températures plus basses. Si le plutonium se répandait dans l'environnement, il resterait radioactif plusieurs milliers d'années. Le mox est donc

un combustible plus dangereux, mais qui permet de réaliser des économies d'uranium. Dans les années 1960 les États-Unis ont renoncé à le fabriquer car ils le considéraient comme trop dangereux. Ils y recourent de nouveau depuis quelques années, dans le cadre d'un programme de démantèlement d'une partie de leur arsenal nucléaire.

En France, c'est Areva qui le produit dans la centrale de retraitement des déchets de La Hague et l'usine de Marcoule dans le Gard. La firme le commercialise, avec succès ces

dernières années. Elle est d'ailleurs associée à la construction d'usines de production de mox aux USA, en Russie et au Japon. Nul doute qu'elle en tire de substantiels profits.

Trois jours après le séisme, Nicolas Sarkozy présentait le nucléaire français comme « la plus sûr du monde ». Mais aujourd'hui l'usage du mox fabriqué en France semble un facteur aggravant de la catastrophe nucléaire de Fukushima.

Jean POLLUS

• Le nucléaire militaire

Silence danger

Alors que les risques liés aux centrales nucléaires provoquent le débat, quasiment personne ne parle de ceux liés aux armes nucléaires fabriquées, transportées et stockées dans de nombreux pays. En France, le ministère de la Défense aurait « momentanément », « dans un contexte d'accident civil au Japon », décidé de ne pas répondre aux questions sur le sujet. Mais en réalité l'omerta est permanente, sous prétexte de secret-défense.

Rien qu'en France, le parc de missiles nucléaires, géré sur la base de l'Île-Longue dans la rade de Brest, représenterait actuellement l'équivalent de 3 000 à 4 000 fois la puissance de la bombe d'Hiroshima. Soixante missiles de nouvelle génération,

d'un coût de 120 millions d'euros par unité, seront construits d'ici 2015. Ils seront embarqués sur les quatre sous-marins français qui, eux-mêmes propulsés par l'équivalent de petites centrales nucléaires, sont de véritables bombes ambulantes.

Quelques accidents nucléaires militaires mémorables

Depuis les années soixante jusqu'à aujourd'hui, de nombreux accidents nucléaires militaires ont défrayé la chronique. Certains manquèrent même de provoquer une catastrophe majeure.

En 1961, en Caroline du Nord, un B-52 de l'armée américaine explosa en vol, perdant deux bombes : l'une tomba dans le champ d'un fermier et ses débris, retrouvés à sept mètres de profondeur, ne purent jamais être totalement récupérés. La deuxième bombe atterrit grâce à un parachute automatique, mais manqua de peu d'exploser, car

cinquante dispositifs de sécurité sur six n'avaient pas fonctionné. Cette bombe avait 1 200 fois la puissance de celle d'Hiroshima...

En 1966, un avion citerne et un B-52 entrèrent en collision et explosèrent, tuant huit hommes d'équipage, au large de Palomares, près d'Almeria en Espagne. Selon les experts,

• Centrales nucléaires

Quand les Comités d'hygiène et de sécurité (CHS) sonnent le tocsin

Tous les ans, les CHS des centrales nucléaires établissent un rapport d'activité contenant des remarques sur les conditions d'hygiène, de sécurité et les conditions de travail. Ces rapports sont mis en ligne sur les sites des différentes centrales et sont obligatoires depuis la loi de 2006 relative à la transparence en matière de sécurité nucléaire.

La lecture d'un certain nombre d'extraits de ces rapports annuels de ces dernières années, cités par le journal *Le Monde Diplomatique* dans son numéro d'avril, donne froid dans le dos.

Ainsi, à la centrale de Chinon, le CHS se pose la question : « Quelle efficacité humaine, avec des horaires de travail dépassant de façon quasi quotidienne les 12 heures par jour? » Les heures supplémentaires sont légion dans les centrales, particulièrement lors des arrêts de tranche, lorsqu'un réacteur est arrêté pour une maintenance lourde et un rechargement du combustible.

À la centrale de Saint-Alban, le CHS explique : « En matière de maintenance, on sait facilement ce qu'on économise en sous-traitant, en externalisant, en ayant recours à des personnels parfois

professionnelle, troubles du sommeil. » Tout cela contribue à mettre à mal la sûreté des installations nucléaires. Le CHS de Nogent-sur-Seine constate que « les choses à nouveau se dégradent, avec une cinétique inquiétante dans le domaine de la sécurité, de l'organisation matérielle et technique du travail. Le nombre global d'accidents a triplé en trois ans. »

La course à l'armement nucléaire commença au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, après le largage de deux bombes atomiques américaines sur le Japon. Dans le contexte de la Guerre froide, les États-Unis et l'URSS constituèrent un arsenal gigantesque, suivis par le Royaume-Uni (qui réalisa un premier essai en 1952), la France (1960), la Chine (1964), l'Inde (1974) et le Pakistan (1998) et, non officiellement, Israël et l'Afrique du Sud.

Dès les années 1960, avec la « détente » dans la Guerre froide

deux bombes percutèrent le sol et contaminèrent partiellement la région. Une troisième fut retrouvée dans le lit d'une rivière asséchée, tandis que la quatrième se perdit en Méditerranée, à plusieurs kilomètres du rivage. Après 80 jours de recherche, elle fut retrouvée. Mais entre-temps les autorités avaient nié son existence, le porte-parole de l'armée américaine déclarant : « Je ne connais aucune bombe manquante. »

En août 1985, près de la base

de Vladivostok, le réacteur nucléaire d'un sous-marin explosa, tuant dix personnes. Le sous-marin et ses matériaux radioactifs reposent toujours au fond de la mer. On se souvient qu'en 2000 une torpille explosa à bord du sous-marin nucléaire russe *Koursk*, entraînant son naufrage dans la mer de Barents et la mort des 118 membres d'équipage. L'épave, lourdement armée, dut alors être renflouée puis entièrement démantelée. En 2009, le sous-marin français le

potentiel explosif accumulé (des milliers d'ogives en URSS et aux États-Unis, des centaines en France, en Chine, etc.) pose des problèmes de stockage, de transport et, en cas de démantèlement, de traitement des

déchets. Pour se débarrasser des possibilités : la vitrification, la stabilisation des éléments atomiques (difficile), le recyclage dans les centrales nucléaires en mélangeant ces déchets avec de l'uranium (comme dans le cas du mox utilisé à Fukushima!) ou... l'envoi dans l'espace.

Ce potentiel explosif accumulé (des milliers d'ogives en URSS et aux États-Unis, des centaines en France, en Chine, etc.) pose des problèmes de stockage, de transport et, en cas de démantèlement, de traitement des

de déchets. Pour se débarrasser des possibilités : la vitrification, la stabilisation des éléments atomiques (difficile), le recyclage dans les centrales nucléaires en mélangeant ces déchets avec de l'uranium (comme dans le cas du mox utilisé à Fukushima!) ou... l'envoi dans l'espace.

Les apprentis sorciers grands jouent avec le feu et, guerre nucléaire ou pas, font courir à la planète des risques aussi importants qu'avec le nucléaire civil.

Pierre MERLET

Triomphant est entré en collision avec un « objet immergé » alors qu'il était en plongée, heureusement sans conséquence majeure.

À tous ces accidents s'ajoutent évidemment les 2 000 essais d'armes nucléaires qui ont eu lieu dans le monde entre 1946 et 1996. Ces essais ont laissé des traces durables d'irradiation dans l'atmosphère, le sol et les océans, et fait de nombreuses victimes, dont la plupart non reconnues.

P.M.

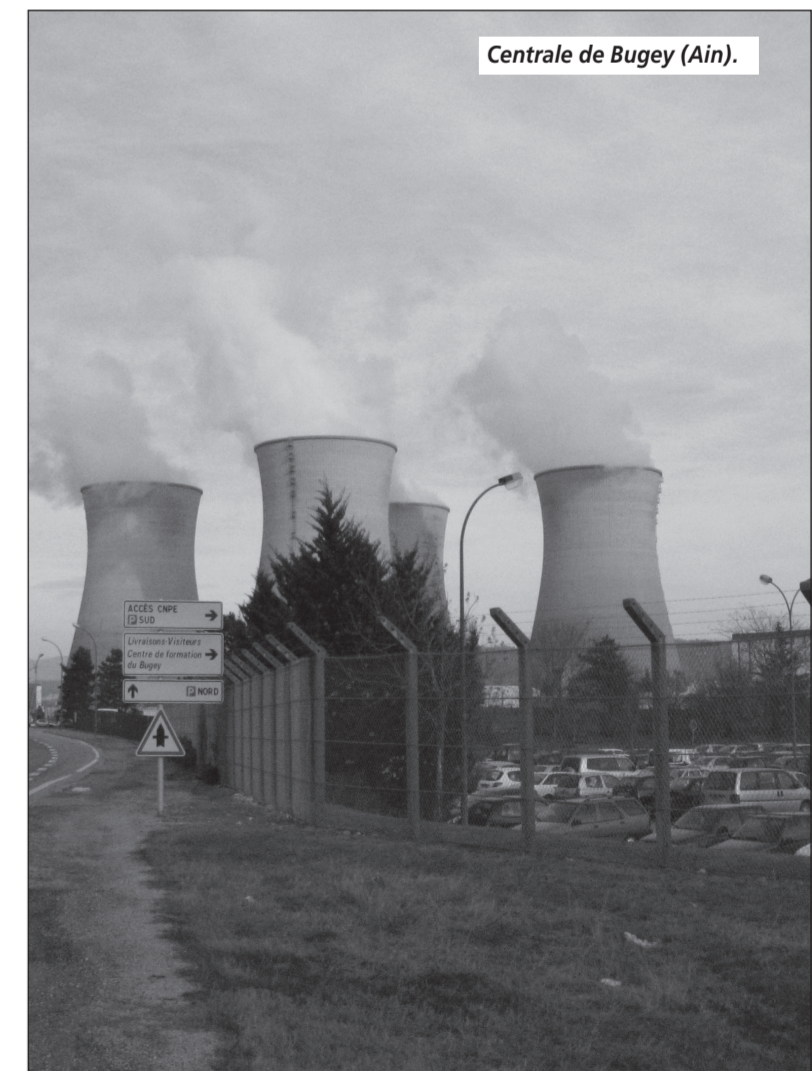
professionnelle, troubles du sommeil. »

Tout cela contribue à mettre à mal la sûreté des installations nucléaires. Le CHS de Nogent-sur-Seine constate que « les choses à nouveau se dégradent, avec une cinétique inquiétante dans le domaine de la sécurité, de l'organisation matérielle et technique du travail. Le nombre global d'accidents a triplé en trois ans. »

La politique du « risque calculé », et non du risque zéro qui devrait être la règle dans le nucléaire, est dénoncée par le CHS de la centrale de Saint-Alban : « À ce jour, la tranche 2 fonctionne depuis plusieurs mois avec une fuite hydrogène, certes surveillée et inférieure aux critères d'arrêt. »

Les centrales nucléaires en France ne risquent sans doute pas d'être noyées par un tsunami. Mais la course au kilowatt à produire au meilleur coût, qui est devenue l'obsession de l'entreprise partiellement privée EDF, est sans doute le plus gros danger d'une industrie par nature dangereuse.

Étienne HOURDIN



• Grande-Bretagne

Contre l'austérité, des centaines de milliers de travailleurs dans la rue

La manifestation nationale contre la politique d'austérité du gouvernement Cameron, organisée à Londres le samedi 26 mars à l'appel du congrès des syndicats TUC, a été un succès que personne, pas même le gouvernement, n'a osé contester.

Les estimations varient entre 250 000 et 400 000 participants, ce que l'on n'avait pas vu dans une manifestation syndicale depuis 1985. Ils étaient venus de tout le pays, dans plus de 600 cars, plusieurs dizaines de trains spéciaux et d'innombrables voitures. Les jeunes étaient très nombreux – jeunes travailleurs et chômeurs, étudiants, mais aussi de nombreux lycéens venus en groupes. Beaucoup de manifestants avaient apporté leurs pancartes, contre les banquiers ou le chômage, contre les attaques visant les services publics ou la protection sociale – ou encore, pour certains, contre l'intervention en Libye.

Bien que la manifestation ait été plus marquée par la satisfaction des participants de se sentir ainsi en force que par une réelle colère, elle exprimait le sentiment général que c'en était trop et qu'il fallait agir contre les faiseurs de crises et leurs politiciens.

S'agissant de la suite à cette mobilisation, les dirigeants du TUC restent dans un flou artistique. Sans doute deux ou trois leaders syndicaux

ont-ils parlé de nouvelles actions, voire de « grèves coordonnées » – sans précision – mais toujours au nom de cette même « alternative ». Autant dire que ce n'est pas de ce côté que viendra l'initiative de la contre-offensive nécessaire de la classe ouvrière.

Néanmoins, les travailleurs britanniques auront fait entendre leur voix, dit ce qu'ils avaient à dire et montré leur force, pendant toute une journée dans les quartiers chics de Londres. Les politiciens de la bourgeoisie et leurs plumitifs aux ordres, qui, depuis la

défaite des mineurs dans les années 1980, avaient relégué la classe ouvrière aux oubliettes de l'histoire, au nom de l'avènement d'une prétendue « société sans classe », peuvent remballer leur boniment. Reste à souhaiter que le succès de cette mobilisation contribue

à redonner confiance aux travailleurs dans leur capacité à faire face collectivement aux attaques de la bourgeoisie, quitte à passer, pour cela, par-dessus les calculs politiques des appareils syndicaux.

François ROULEAU

— Les leaders syndicaux mobilisent à reculons —

Si, le 26 mars, les travailleurs ont ainsi répondu massivement présent à l'appel des leaders syndicaux, ce n'est pas grâce à leur politique. Car depuis que la crise a frappé, dès 2007, ces leaders ont surtout donné leur aval tant aux suppressions d'emplois qu'aux réductions de salaires, au nom de la défense de l'économie britannique – c'est-à-dire des profits patronaux.

La seule initiative qu'ils n'aient jamais prise, au-delà du terrain local durant cette période, a été de convier les militants syndicaux de l'automobile à une « manifestation nationale » pour revendiquer une aide étatique aux trusts du secteur. À cette occasion, on avait vu les leaders syndicaux se féliciter de manifester au coude à coude avec... d'anciens responsables du CBI, le Medef britannique. C'est tout dire!

Hormis cela, le TUC a brillé par son silence. Tant que les Travaillistes étaient au pouvoir, il n'était de toute façon pas question de s'opposer à leur politique antiouvrière. Mais même une fois les

Travaillistes retournés dans l'opposition, le TUC a gardé son ton mesuré, pariant sur un éclatement de la coalition au pouvoir des Conservateurs et des Libéraux-Démocrates, qui aurait conduit ces derniers à s'associer aux Travaillistes et former une nouvelle majorité.

Moyennant quoi, à son congrès de septembre dernier, le TUC avait bien annoncé une campagne de « désobéissance civile » contre la politique de Cameron (mais rien contre celle du patronat), tout en la limitant par avance à des manifestations locales visant à « faire pression » sur les députés libéraux-démocrates. La mobilisation nationale n'avait été annoncée que pour le 26 mars, pour « *laisser à l'opinion le temps de juger des dégâts résultant des mesures de Cameron* », disait le TUC, et jusqu'en janvier, rien ne fut fait pour populariser cette perspective.

La coalition au pouvoir ayant ignoré les avances du TUC en vue d'une « grande négociation », celui-ci s'est résolu à traduire la perspective

du 26 mars en actes. Mais du coup, cette échéance est devenue, entre autres, la justification des appareils syndicaux auprès des quelque 150 000 travailleurs municipaux à qui on annonçait leur licenciement prochain, pour ne rien proposer d'autre pour s'y opposer.

La préparation de cette mobilisation a été marquée par des choix bien précis. Si les appareils syndicaux ont été mobilisés dans le secteur public, cela n'a pas été le cas dans le privé. C'est ainsi que dans la plus grande usine automobile du sud du pays, à Ford-Dagenham, l'appareil syndical local, pourtant au bord d'une grève sur les retraites, n'a rien fait pour annoncer la journée du 26 – et encore moins pour y organiser un cortège. En fait, la plupart des travailleurs du secteur privé qui ont manifesté, et il y en avait, souvent en groupes, l'ont fait de leur propre initiative.

Mais surtout, c'est la perspective donnée à cette mobilisation par les leaders syndicaux qui marque les limites

qu'ils lui fixent. Ils l'ont intitulée « *marche pour l'alternative* » et, par « alternative », ils entendent un véritable programme de gouvernement, qui reconnaît, comme l'ont répété la plupart des orateurs lors du meeting final, la « *nécessité de réduire le déficit* », mais « *en répartissant les sacrifices de façon plus égalitaire* ». Pas question donc d'écorner les profits de la bourgeoisie!

En fait, c'est ni plus ni moins du programme du Parti Travailliste qu'il s'agit, programme que son nouveau leader, Ed Milliband, est venu exposer à ce même meeting. Comme si le même parti n'avait pas largement montré sa servilité à l'égard du grand capital en se portant à son secours et en présentant la note aux travailleurs! Et la mobilisation ouvrière aurait dû servir de tremplin à ce même parti? Pas étonnant que Milliband ait essuyé les sifflets d'une partie de l'auditoire!

F. R.

• Portugal

La démission de José Socrates

Crise de la dette et crise politique

Le 23 mars, le Premier ministre portugais José Socrates, leader du Parti Socialiste, a démissionné. Des élections législatives anticipées sont annoncées pour le 29 mai ou le 5 juin. Mais la spéculation sur la dette portugaise, qui a provoqué cette démission, continue de plus belle et alimente les tractations au sein des partis portugais et de l'Union européenne.

Le jour de sa démission José Socrates présentait au Parlement, où il était minoritaire, un nouveau plan d'austérité.

C'était le quatrième en moins d'un an, appelé comme ses prédécesseurs Programme de stabilité et de croissance (PEC). Sous prétexte toujours de réduire le déficit budgétaire et la dette de l'État, il proposait de nouvelles économies sur les retraites, les écoles, les urgences hospitalières et tous les services publics, assaisonnées de privatisations et de gains sur la TVA. Le leader du Parti Communiste portugais a dénoncé à juste titre ce plan qui s'attaquait « *toujours aux mêmes* » et voulait « *chercher de l'argent là où il n'y en a plus* ». Les fois précédentes, ce plan d'austérité était passé

grâce à l'abstention des députés du Parti Social-Démocrate, principal parti de droite. Cette fois-ci il a voté contre, le plan a été rejeté et José Socrates a démissionné.

La droite portugaise ne refuse pas les mesures d'austérité contre les couches populaires, répète même qu'elle y est favorable. Mais elle veut maintenant revenir au pouvoir et les sondages lui sont favorables.

Le Parti Social-Démocrate est favorable au prêt de 75 milliards d'euros que l'Union européenne propose avec insistance aux autorités portugaises,

alors que José Socrates refusait les milliards de l'Europe, qui auraient selon lui pour conséquence d'augmenter encore l'endettement du pays. Les « marchés financiers », c'est-à-dire les grandes banques internationales, étaient d'un autre avis. C'est leur avis qui l'a emporté, soutenu par les dirigeants européens et par la droite portugaise.

Les travailleurs portugais avaient participé massivement à la grève générale du 24 novembre dernier, exprimant leur refus de l'austérité imposée par le gouvernement socialiste de José Socrates. Ils

en ont assez du chômage, des bas salaires, de la précarité qui frappent plus d'un jeune sur deux, des retraites misérables et de l'abandon des services publics, la santé en particulier. Rien d'étonnant à ce que ce gouvernement se soit discrédité auprès de la population. Mais la droite lui réserve le même sort, car elle est autant que le PS au service des capitalistes nationaux et internationaux.

Face à la crise, gouvernements de gauche et de droite sont bonnet blanc et blanc bonnet.

Vincent GELAS

• Mars 1861 : l'unité de l'Italie

« Tout changer pour que rien ne change »

Le 17 mars, le cent cinquantième de l'unité du pays a donné lieu en Italie à de nombreuses célébrations, souvent controversées. C'est en effet il y a 150 ans que, le 17 mars 1861, le roi Victor Emmanuel II proclamait la naissance du royaume d'Italie, au terme d'un processus d'unification qui avait été mené d'en haut, négocié avec les grandes puissances européennes et les différentes fractions des classes dirigeantes, toutes unies par une même crainte : celle de voir les prolétaires des villes et des campagnes poser, au cours de ce processus, leurs exigences sociales et politiques.

À l'aube du XIX^e siècle, l'Italie était morcelée en plusieurs États. L'empire autrichien contrôlait une grande partie du territoire. Au nord, la Lombardie et la Vénétie lui étaient directement rattachées, tandis que les trois duchés du centre, la Toscane, Modène et Parme, étaient sous le contrôle de princes impériaux. Les États pontificaux couvraient une bonne partie de l'Italie centrale, bien au-delà de Rome, et tout le Sud constituait le Royaume des Deux-Siciles, règne des Bourbons de Naples. Seul le royaume de Piémont-Sardaigne échappait à la tutelle de l'Autriche, grâce à l'appui de la France et de la Russie, qui trouvaient là un moyen de la contrer.

Du nord au sud, la réalité était la même : ni droits démocratiques, ni réforme agraire. Les trois quarts de la population étaient analphabètes, l'illettrisme étant supérieur à 80 % dans le Sud. Seules cinq villes de la péninsule dépassaient 100 000 habitants. S'ajoutant au morcellement politique, il y avait là autant d'obstacles au développement de la bourgeoisie.

Des Lumières au Risorgimento

La période de conquête napoléonienne avait fait pénétrer les idéaux de la Révolution française parmi les cercles éclairés de la bourgeoisie. S'appuyant sur l'avancée des troupes napoléoniennes, entre 1797 et 1799, des républiques virent le jour du nord au sud. Les « jacobins » italiens firent des réformes pour moderniser l'administration et les institutions, élaborèrent



Le départ de l'expédition des Mille en mai 1860.

des constitutions, abolirent les droits féodaux. Mais tout cela fut balayé dès lors que les armées napoléoniennes refluent. La Restauration, sanctionnée par le congrès de Vienne de 1815, marqua le retour de la réaction. Les droits féodaux furent rétablis, les constitutions et les réformes jetées au rebut.

La conviction qu'une nouvelle renaissance (Risorgimento en italien) devait avoir lieu, pour aboutir à une nation unifiée, n'en faisait pas moins son chemin. Une fraction radicale tenta d'organiser des soulèvements révolutionnaires. Ses membres se retrouvèrent au sein de sociétés secrètes comme la Carbonaria (la Charbonnerie). L'un des républicains les plus connus, Giuseppe Mazzini, y adhéra. Exilé en France à partir de 1831, il fréquenta « toutes les langues de la révolution » avec les persécutés des régimes réactionnaires qui s'y retrouvaient. Dès l'été 1831 Mazzini fonda la Giovine Italia (la Jeune Italie), avec les trois mots d'ordre : « Unité, indépendance, république ».

La bourgeoisie, quant à elle, était favorable à des mesures libérales et surtout à une plus grande unité économique de la péninsule, mais elle ne voulait pas de transformations sociales radicales. Dans plusieurs États du nord et du centre de l'Italie, elle avait investi une partie de ses capitaux dans les campagnes et était devenue propriétaire des terres. Elle était de ce fait hostile à une réforme agraire, qui aurait touché non seulement les vieux privilèges aristocratiques mais aussi les siens. Et surtout, elle craignait comme la peste les masses populaires.

En 1848, la vague révolutionnaire européenne se répandit dans toute l'Italie, touchant principalement Palerme en janvier 1848, Venise, où une république éphémère fut proclamée, Milan, où cinq journées d'insurrection libèrent la ville de la présence autrichienne. Le comte de Cavour, qui allait devenir Premier ministre du royaume de Piémont-Sardaigne, saisit l'occasion et chercha à transformer l'impulsion révolutionnaire en une guerre contre l'Autriche. Cette première guerre d'indépendance visait à libérer la Lombardie et à la fusionner avec le Piémont. Mais l'armée autrichienne reprit le dessus. Cela marqua la fin du « printemps des peuples » italien mais aussi l'échec des républicains qui, comme Mazzini ou Carlo Pisacane, avaient espéré qu'il soit le début d'un vaste processus révolutionnaire.

1850-1861 : l'unité réalisée d'en haut

La marche vers l'unité n'en continua pas moins, toujours à partir du Piémont-Sardaigne. Cavour obtint le soutien de la France de Napoléon III. Ce dernier était prêt à appuyer les ambitions du royaume, à condition de conserver de bons rapports avec les États pontificaux en les laissant en dehors du processus d'unité. La monarchie piémontaise, dont l'objectif était d'abord d'unifier le Nord de la péninsule, pouvait s'en contenter.

À partir de 1859, le Piémont se lança donc dans la deuxième guerre d'indépendance en comptant surtout sur l'appui de la France. Mais l'intervention de Garibaldi

changea la donne. Républicain auréolé d'une réputation de révolutionnaire gagnée dans les luttes d'émancipation des pays d'Amérique latine, celui qu'on allait surnommer le héros des Deux Mondes se lança dans la conquête du Sud, débarquant en Sicile à la tête d'un détachement de volontaires. L'arrivée des garibaldiens à la tête de ce qui resta comme l'« expédition des Mille » déclencha la révolte des paysans siciliens. Ceux-ci vivaient une situation semi-féodale et haïssaient le régime des Bourbons de Naples, qui s'écroulait de l'intérieur après avoir été secoué par une série de tentatives de soulèvements. Garibaldi s'appuya sur leur colère et décréta l'abolition de la taxe sur la mouture du grain, particulièrement impopulaire, en même temps que d'autres mesures favorables aux paysans pauvres.

Mais dès août 1860, après le ralliement de la bourgeoisie et des grands propriétaires siciliens au Piémont-Sardaigne et à son nouveau roi Victor-Emmanuel II, Garibaldi montra toutes ses limites. Il s'opposa aux paysans qui commençaient à occuper les terres des grands propriétaires. Les troupes du « libérateur » du Sud se transformèrent en bataillons de répression qui écrasèrent les paysans révoltés.

L'unité fut proclamée en mars 1861 sous la houlette du Piémont grâce à l'annexion du Sud. Mais il fallut encore attendre la chute de Napoléon III en 1870, le protecteur du pape, pour que Rome soit intégrée à ce royaume d'Italie. Un royaume qui se fondait clairement sur l'alliance des classes possédantes contre les aspirations de

tous les exploités

Le nouvel État était entre les mains d'une poignée de grands bourgeois et de grands propriétaires terriens : moins de 2 % de la population avait le droit de vote. Les prolétaires des villes et des champs allaient payer la facture du développement de la bourgeoisie et les frais de la modernisation du pays. Les impôts – directs et indirects – pesaient lourd sur leurs épaules. Et la réintroduction, cette fois à l'échelle nationale, de la taxe sur le grain provoqua la révolte des campagnes, mais aussi des villes, où le prolétariat naissant menait grèves et manifestations.

Le nouvel État fit ainsi rapidement la démonstration de sa nature de classe. Dans son roman *Le Guépard*, Giuseppe Tomasi di Lampedusa met en scène un jeune noble sicilien expliquant qu'il rejoint les troupes de Garibaldi car il faut « tout changer si nous voulons que tout reste pareil ». La formule est restée célèbre. Unifiée sans laisser de place à l'initiative révolutionnaire, l'Italie conserva les classes sociales et les structures héritées du passé. Il n'y eut pas de réforme agraire et au Sud se déroula une véritable guerre civile contre la paysannerie pauvre. Cette région, jusque-là guère moins développée que le reste de l'Italie, devint par bien des aspects une colonie du Nord, où l'industrie se concentra.

Cent cinquante ans après ce processus accompli sous la houlette des classes possédantes, l'Italie, devenue république, porte toujours les marques de cette unité sans révolution.

Nadia CANTALE

• Toyota – Onnaing (Nord)

Une grève qui fait de l'effet

Depuis lundi 28 mars, 90 % des 200 ouvriers de Toyota Boshoku à Somain sont en grève pour une augmentation des salaires. Cette entreprise – ex-Faurecia – est en fait un atelier externe de Toyota-Onnaing à qui elle fournit les sièges de la Yaris en flux tendu. Cela fait que les 3 600 ouvriers d'Onnaing (à 30 km de Somain) ont été renvoyés chez eux dès le mardi 29.

À Somain, la semaine précédente, la direction proposait 1,7 % d'augmentation générale, plus 0,2 % en augmentations individuelles dans le cadre des négociations annuelles obligatoires. Malgré les débrayages, elle refusait d'accorder les 2,5 % pour tout le monde – et pas en augmentations individuelles – demandés par les syndicats. Pour tenter de calmer le climat, elle accordait cependant une prime de 750 euros pour le nouveau modèle qui va sortir, alors que les ouvriers demandent 2 000 euros.

Quand les ouvriers d'Onnaing ont été informés de la grève chez Toyota Boshoku et de la prime de 750 euros, la tension est montée d'un cran et des ouvriers ont commencé à parler de se mettre en grève pour une prime identique. Les lignes de production étaient à

l'arrêt faute de sièges, et partout dans les ateliers il y avait des groupes de discussion que peu de chefs ont tenté de disperser.

La tension était déjà assez forte, car la direction avait été prise en flagrant délit de mensonge concernant les pièces venant du Japon. Elle avait affirmé que ce n'est que dans quelques semaines qu'il faudrait peut-être contrôler leur radioactivité, car elles arrivaient toutes par bateau. Sauf que des pièces arrivaient aussi par avion ! Sous la pression du mécontentement venant des ateliers, relayée par tous les syndicats, la direction a dû s'engager à faire appel pour les contrôles à l'Apave, une entreprise plus indépendante de Toyota que les cadres maison initialement prévus. Les contrôles devront aussi être effectués en présence de

délégués et d'un ouvrier de logistique, pour une garantie supplémentaire.

Un projet pour autoriser la direction à faire produire le dimanche en journée, « exceptionnellement » bien sûr !, était en discussion aussi avec les syndicats. Certains d'entre eux semblaient tentés de signer ce recul des conditions de travail. Mais là aussi l'opposition générale des ouvriers et la pression des ateliers font que les signatures n'ont pour le moment pas eu lieu.

Un autre problème sera le paiement de ces jours où la direction a renvoyé les travailleurs chez eux. Elle a annoncé que les deux premiers jours seraient à rattraper en travaillant quasi gratuitement pendant deux samedis, et que les autres seraient payés en chômage partiel à 95 % du salaire net.

Ce serait bien à Toyota d'assurer le paiement de l'intégralité de nos salaires, et cela aussi sera un des enjeux de la reprise !

Correspondant LO

• Peugeot-Poissy (Yvelines)

Des horaires au gré des arrivages... et de la direction

Mardi 22 mars, suite au manque de pièces comportant des microprocesseurs venant du Japon et nécessaires pour les voitures diesel, la direction de l'usine Peugeot de Poissy a annoncé l'annulation de l'équipe d'après-midi du Montage. Celle-ci a donc chômé mercredi 23, jeudi 24 et vendredi 25 sur les deux chaînes, soit 450 voitures en moins par jour. L'équipe du matin a travaillé mercredi, mais chômé jeudi et vendredi sur une ligne, la ligne 207. Et l'équipe de nuit a chômé le vendredi soir. À l'atelier d'emboutissage, les deux équipes de jour ont chômé trois jours, mais par contre la nuit et l'équipe de VSD (vendredi, samedi, dimanche) ont travaillé.

Lundi 28 mars, un Comité d'entreprise était annoncé. Il a été reporté au mardi matin. Mais chacun se doutait que la situation allait se prolonger car, si l'équipe du matin a travaillé, l'équipe du soir a été mise au chômage. Et mardi 29 la direction a annoncé la prolongation du chômage jusqu'au jeudi inclus en équipe d'après-midi, un point étant prévu ce jour-là pour la suite.

Au total, cela équivaut à 50 % de production, avec seulement des voitures essence.

Dans l'immédiat, le chômage est vécu comme du repos payé. Mais la perspective de samedis travaillés en récupération suscite des interrogations et de la désapprobation, car beaucoup à l'usine n'acceptent pas le travail du samedi en plus de la semaine. Il y a déjà eu suffisamment de samedis travaillés comme ça !

Pour l'instant, les travailleurs en CDI sont payés normalement, mais ce n'est pas le cas des intérimaires, dont la paye sera inférieure à 1 000 euros sur le mois de mars. Ils s'inquiètent à juste titre pour la suite. Tout ce que la direction trouve à dire, c'est qu'elle va intervenir auprès des agences d'intérim pour que des acomptes soient versés aux intérimaires. Mais une chose est sûre, cela ne coûte rien à PSA. Les travailleurs des entreprises sous-traitantes sont dans la crainte également de subir des pertes de salaire.

Mais, qu'on soit en CDI, en CDD, sous-traitants ou intérimaires, notre sort est lié. PSA a réalisé 1,1 milliard d'euros de bénéfices en 2010 et il y a là largement de quoi payer les salaires intégralement et pour tout le monde, sans avoir à récupérer les journées chômées.

Correspondant LO

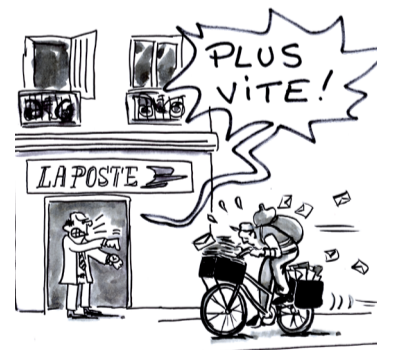
• La Poste – Beauvais

Les facteurs contre les suppressions d'emplois

À Beauvais, les facteurs en grève ont profité de la journée du 29 mars pour dénoncer devant la presse locale les suppressions d'emplois sur leur plate-forme de distribution du courrier.

Depuis un an, six postes ont sauté (soixante en dix ans, pour un effectif actuel de 150 personnes). Du fait de ces suppressions de postes, les absents ne sont plus remplacés, qu'ils soient en congé ou malades, et pour la direction les facteurs en place devraient faire le travail des absents.

Cette fois, la direction prévoit de supprimer 2,4 postes supplémentaires au mois de juin. « C'est un incontournable pour les gains de productivité », assène-t-elle en ajoutant, que, pour chaque mois de retard dans l'exécution de son plan, elle infligera une pénalité de 0,2 poste de travail supprimé en plus !



Les facteurs protestent contre les charges de travail accrues. Ainsi La Poste leur fait désormais distribuer la « publicité non adressée », service auparavant assuré par les salariés de sa filiale de Médiapost, qu'elle prive ainsi de leur travail.

En 2009, sept jours de grève avaient obligé La Poste à revenir en partie sur les suppressions d'emplois qu'elle avait prévues et à embaucher cinq jeunes. Alors, pourquoi pas en 2011 ?

Correspondant LO

• Centre de tri postal de Rennes

La direction cherche à rassurer

La mobilisation du 22 mars contre les conditions de la mise en place de plates-formes industrielles de courrier (PIC) en Bretagne, avec la suppression de 300 emplois sur Rennes, Vannes et Saint-Brieuc, avait été un succès. Elle a eu une suite immédiate. Au Centre de tri de Rennes et au Centre de tri d'entraide, la grève s'est poursuivie pendant cinq jours, avec occupation des voies d'accès et piquet à toutes les embauches. L'ensemble des équipes ont été touchées, même si c'est dans celles de nuit que le nombre de grévistes a été le plus important.

Pendant ces cinq jours, la livraison du courrier à trier a été totalement perturbée et les chauffeurs amenant le courrier ne se sont pas fait prier pour collaborer à la grève. Malgré la gêne occasionnée, ils étaient en majorité solidaires et contents de pouvoir aider d'autres travailleurs en lutte. Beaucoup

disaient qu'il faudrait qu'on s'y mette tous ensemble.

L'ambiance était fraternelle autour des piquets et des braseros, et le débat était permanent sur les meilleurs moyens de résister aux mauvais coups que nous prépare la direction. Dans chaque équipe, les grévistes ont voté le texte d'une adresse à la direction, demandant une réponse écrite aux revendications principales, à savoir le refus de critères de sélection et la garantie de récupérer son emploi dans la future plate-forme industrielle. Ces revendications avaient déjà été popularisées lors de la mobilisation du 22 mars.

Les agents du Centre de tri de Saint-Brieuc ont aussi débrayé à plusieurs reprises en nuit afin d'exiger un nombre de reclassements suffisants à la plateforme de préparation du courrier de Saint-Brieuc.

Très vite, la direction de

Haute-Bretagne s'est rendu compte que c'était sérieux. Elle a contacté les syndicats, et en particulier la CGT, pour essayer de discuter de la meilleure façon de s'y prendre pour arrêter la grève. Après ces efforts sans résultat, elle a convoqué séparément les quatre syndicats pour discuter de la situation. Elle en a sorti un compte rendu dans lequel elle considère que tous ceux qui le souhaitent « devraient » pouvoir être repris sur la PIC de Rennes.

Les collègues réunis en assemblée générale ont estimé, dans leur grande majorité, qu'il ne s'agit que d'hypothèses destinées à calmer les postiers et qu'il manque toujours un engagement précis. Alors, même si le travail a repris, forts d'avoir réagi, ils tiennent à avoir la direction à l'œil en se disant qu'il faudra sans doute remettre cela tôt ou tard.

Correspondant LO

• Hôpital de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)

Le mécontentement grandit, la grève s'élargit

À l'hôpital de Saint-Nazaire, cela fait maintenant plusieurs semaines que le personnel soignant des Urgences est en grève pour dénoncer les conditions de travail et le manque criant d'effectifs et de lits.

Sur les marchés, dans les zones commerciales, dans le hall de l'hôpital, les grévistes ont alerté les usagers du danger qu'ils encourent lorsqu'ils viennent aux Urgences. Leurs témoignages sont édifiants : « Comment gérer 15-20 malades quand on est seule ? », demande une infirmière. « Même donner un simple verre d'eau, aider une personne à aller aux toilettes pose un problème », dit un autre soignant. Et un autre d'ajouter : « Lorsqu'il faut changer les personnes devant tout le monde, avec de minces paravents qui ne protègent en rien l'intimité, c'est insupportable. » « Faire attendre les patients dans les couloirs, plusieurs heures parfois, est-ce digne d'aujourd'hui ? » Et

il y a toujours l'angoisse de voir arriver un drame !

Depuis 2002, le Centre hospitalier connaît une augmentation de 37 % du nombre de patients. Bien sûr, le directeur conteste les chiffres et fait la sourde oreille. Aussi, quand il a annoncé son plan de retour à l'équilibre budgétaire de l'hôpital pour éponger le déficit qui s'élèverait à 4,6 millions, c'est-à-dire un plan d'économies drastiques, c'est tout le personnel qui s'est senti visé.

Plus de 200 salariés se sont réunis, le 24 mars, toutes professions confondues, avec de nombreux médecins, pour dire non à ce plan d'austérité qui n'épargnera ni les salariés de l'hôpital, ni les malades. Cela faisait longtemps qu'il n'y avait pas eu une assemblée générale aussi nombreuse. À l'issue de celle-ci, une manifestation a été votée pour le jeudi 7 avril, invitant la population à s'y joindre, pour défendre l'hôpital qui ne peut plus jouer son rôle de service public.

Correspondant LO

• Personnel de santé et de l'action sociale de l'Aube

« 22 de tension »

Dans l'Aube comme dans tout le pays, le personnel du secteur de la santé et de l'action sociale du privé et du public était appelé par la CGT et la CFDT à une action le 22 mars, nommée « 22 de tension ».

En effet, face à la dégradation grandissante des conditions de travail, la tension monte pour tous les personnels (soignants, sociaux, médico-sociaux, administratifs, ouvriers, techniques, cadres) depuis trop de temps. Aucun professionnel n'échappe à ce rouleau compresseur.

Dans l'action sociale, les prises en charge de la douleur et du mal-être social des populations se sont dégradées, alors que celles et ceux qui ont pour mission de les aider sont victimes des mêmes maux. Le secteur médico-social détient d'ailleurs un triste record, celui du taux de suicides, le plus élevé en France, toutes professions confondues, selon une enquête de l'Institut de veille sanitaire).

Dans l'Aube, un tract a été distribué dans les établissements médico-sociaux et il y a eu un rassemblement de

« blouses blanches » devant le Centre hospitalier de Brienne. Puis a eu lieu une conférence de presse où des travailleurs ont pu dire combien ils en avaient « gros sur la patate ». Il n'est plus supportable de travailler avec de telles cadences horaires, devant une pénurie structurelle et organisée de personnel dans les hôpitaux. Dans celui de Troyes, le taux d'activité a augmenté en 2010 de 13 %, et dans le même temps il y a eu 171 départs qui ont été remplacés par... 84 embauches !

La qualité de l'offre de soins et celle de la prise en charge sociale ne peuvent se faire sans les moyens adéquats et, pour de meilleures conditions de travail, il va falloir continuer de lutter.

Rendez-vous a été pris mercredi 30 prochain pour une nouvelle journée d'action, concernant cette fois-ci les conventions collectives du travail social, que les patrons veulent dénoncer pour supprimer des acquis et rogner sur la masse salariale.

Correspondant LO

• « Accès aux soins partout, pour tous. C'est un droit ! Défendons-le ! »

Journée nationale d'action samedi 2 avril

Lutte Ouvrière s'associe à l'appel initié par la Coordination des hôpitaux et maternités de proximité et auquel se sont associées de nombreuses organisations associatives, syndicales et politiques pour faire du 2 avril une journée nationale d'action pour la défense de l'hôpital public et de la Sécurité sociale.

L'appel s'élève contre les fermetures de services, les fusions d'hôpitaux et les réductions de personnel. Il dénonce, entre autres, la diminution du nombre de centres de santé et de services de PMI, la quasi-disparition de la médecine scolaire, le risque de voir la médecine du travail passer totalement sous le contrôle du patronat, la fermeture de maternités de proximité et de centres d'IVG. Autant de mauvais

coups portés par les gouvernements et dont souffrent tout particulièrement les classes populaires.

Des rendez-vous sont prévus dans différentes régions (site : www.coordination-nationale.org)

À Paris, le rassemblement est fixé samedi 2 avril à 14 h 30 place de la Bastille.



• Meurthe-et-Moselle

La CAF ferme ses permanences

À la Caisse d'allocations familiales de Meurthe-et-Moselle, le manque de personnel se fait cruellement sentir pour les allocataires. Avec près de 20 000 dossiers en retard, ils doivent patienter entre un mois et un mois et demi pour voir leur situation examinée par un conseiller.

Alors, lorsque deux agents d'accueil sont absents (dont un congé maternité prévisible), la direction fait le choix de

fermer toutes les permanences du département jusqu'au 9 mai. Selon elle, « il ne peut être envisagé de les remplacer sans augmenter le retard de traitement des demandes ».

Les allocataires ont ainsi comme seul recours de se déplacer à l'accueil de Nancy (le seul qui reste ouvert) ou de téléphoner. Mais il n'est pas rare que le temps d'attente approche une heure à l'accueil. Et la plate-forme téléphonique est

maintenant sous-traitée à une entreprise privée, ce qui risque de compromettre fortement la qualité des réponses.

La politique de non-remplacement des départs en retraite, menée à marche forcée par le gouvernement, est catastrophique pour le service public... et abandonne à leur sort les familles les plus défavorisées.

Correspondant LO

• C&K (Dole-Jura)

Grève pour les salaires

Le mercredi 23 mars, 80 % des 127 ouvriers de l'usine C&K, où sont fabriqués des composants pour les téléphones portables, l'automobile, l'aviation et les satellites, se sont mis en grève pour une augmentation qu'ils ont chiffrée à 115 euros, augmentation générale et primes confondues.

C&K a largement de quoi la payer, car l'an dernier l'usine a fait 19 millions de chiffre d'affaires de plus qu'en 2009, alors qu'il y avait trente salariés de moins, et 4 millions de bénéficiaires. Mais, lors des négociations salariales, le directeur n'a proposé que 1,6 % d'augmentation générale, 1,2 %

d'augmentation individuelle et... deux centimes de plus sur la prime de nuit et d'équipe ! Et cela alors que les salaires ne dépassent guère le smic. C'était franchement insultant et les salariés ont décidé qu'il n'y avait plus qu'un seul moyen pour se faire entendre, à savoir arrêter la production.

Au bout de trois jours, la direction a tenté un coup de force en battant le rappel, notamment des cadres, pour forcer l'entrée, intentant un procès aux grévistes pour entrave à la liberté du travail. La DRH a même inventé une liste de salariés qui auraient bloqué l'entrée. Comme elle avait sorti

les noms de son chapeau, sans aucune preuve, et qu'en plus il y avait une autre porte dont la direction avait la clé et par où elle aurait pu faire passer les non-grévistes, C&K a été débouté et condamné à verser 750 euros à chacun des grévistes injustement accusés.

C'est une première victoire, qui a fait plaisir à tout le monde. Et lundi 28, après avoir maintenu leur présence devant l'usine tout le week-end, les grévistes ont reconduit le mouvement à l'unanimité, bien décidés à obtenir leur dû et à faire reculer ce groupe qui a de l'argent à ne plus savoir qu'en faire.

Correspondant LO

• SNCF

Après les élections professionnelles Pépy se berce d'illusions ?

À la SNCF, les élections de délégués du personnel et aux comités d'établissement qui se sont déroulées le 24 mars ont enregistré au niveau national un tassement de la CGT d'environ 2 % par rapport aux élections de 2009, avec de grandes disparités selon les établissements. La CGT reste cependant nettement majoritaire avec 39,85 % des voix aux élections des délégués du personnel et 37,37 % à celles des comités d'établissement.

Ce tassement s'est réalisé au profit de l'UNSA (syndicat autonome), qui recueille 21,46 % (+ 3,41 %), et de la CFDT, qui

fait 13,76 % (+ 2,17%). Désormais, ces deux syndicats totalisent nettement plus de 30 % des voix. Cela leur permettra à l'avenir de signer ensemble valablement des accords avec la direction alors que depuis les élections de 2009, avec un total de voix qui restait en dessous

de ce seuil de 30 %, ils ne le pouvaient pas.

Cette situation nouvelle a réjoui la direction de la SNCF et son président Guillaume Pépy. Enfin, aurait en substance déclaré Pépy, nous allons avoir des interlocuteurs compréhensifs avec lesquels il sera possible de

discuter et de signer des accords alors que la CGT auparavant pouvait bloquer toute négociation. Quand on sait que la direction passe aujourd'hui son temps à découper et redécouper la SNCF en fonction d'objectifs de rentabilité, en fonction aussi des perspectives de cession au

secteur privé de pans entiers de l'activité ferroviaire; quand on connaît la façon dont elle prévoit de « redéfinir », comme elle dit, en clair d'aggraver les conditions de travail et les horaires des cheminots, sans parler des suppressions de postes, on comprend combien Pépy attend de compréhension de la part des directions syndicales pour imposer sa politique aux travailleurs de la SNCF.

Le seul hic, c'est qu'un accord n'engage que ceux qui le signent et que les cheminots n'ont, pas plus aujourd'hui qu'avant ces élections professionnelles, l'intention de renoncer à défendre leurs intérêts.

Lucienne PLAIN



• Groupe AD Distribution (Clermont-Ferrand)

En grève pour les salaires

Plus de cent salariés travaillent dans les centres de l'agglomération clermontoise de ces magasins de vente de pièces pour voitures et camions.

Le mouvement est parti de la Sansac où, en pleine négociation, la direction a annoncé la suppression des tickets restaurant (ceux de la Cosac n'y avaient pas droit). Cela représenterait une perte de 900 euros par an. Déjà l'an passé la direction avait supprimé la prise en charge des trois jours de carence en cas de maladie au nom de la chasse aux abus. Et puis il y a les sanctions et les abus qui se multiplient. Quant aux salaires, c'est 1 200 euros par mois, même après 27 ans voire 35 ans d'ancienneté.

En compensation de la perte

des tickets restaurant, la direction a proposé, lundi 21 mars, un chèque de 20 000 euros au Comité d'entreprise pour faire des bons-cadeaux. Cela faisait à peine 200 euros par personne. Mais rien sur les salaires.

Les travailleurs ont refusé cette aumône. Mardi 22, ils sont venus de Cournon, d'Issoire, d'Ambert et même de Bort-les-Orgues et Ussel pour se rassembler avec leurs camarades des centres de Clermont-Ferrand où se retrouvaient des représentants de la direction nationale. La seule réponse de celle-ci a été de leur demander de reprendre le travail avant d'accepter toute négociation. Depuis, une centaine de salariés des quatre centres de distribution de l'agglomération clermontoise n'ont pas repris le travail et chaque jour les palettes brûlent devant trois

des sites.

Jeudi 24, les salariés de la principale concession Renault de Clermont-Ferrand, qui débrayaient pour le deuxième jour consécutif, parcouraient en cortège les 500 mètres qui les séparent de Sansac pour unir les deux mouvements. Leur arrivée, banderole en tête, a été accueillie par des applaudissements.

Vendredi 25, la direction a ouvert des négociations. Les salariés ont obtenu qu'une enveloppe d'augmentations individuelles soit transformée en augmentation générale, soit 1 % ou 2 % pour les plus bas salaires. Mais le compte n'y est pas. Et les grévistes sont restés déterminés. Surtout que samedi matin 26 mars, ils ont trouvé porte fermée: lock-out de la direction.

Lundi 28, ils continuaient à

exiger 80 euros bruts mensuels pour tous, le maintien ou l'attribution de tickets restaurant, le 13^e mois et le paiement des jours de grève.

Mardi 29, plus de 70 salariés étaient reçus par les directeurs régionaux. Ceux-ci faisaient quelques concessions en promettant 70 euros pour les plus bas salaires et encore moins pour les autres. Mais il n'était pas question de payer les jours de grève ni de maintenir les tickets restaurant.

À la sortie de cette réunion, une grande majorité décidait de rester en grève. Le mouvement pourrait s'étendre, suite à l'appel à des arrêts de travail lancé par la CGT au niveau national. À leur tour, des salariés du siège du groupe, à Arcueil, se sont mis en grève mardi 29 mars.

Correspondant LO

• Saint-Savin (Vienne)

Des licenciées d'Aubade toujours dans l'incertitude

Après la deuxième vague de licenciements à l'usine Aubade de Saint-Savin, en décembre 2009, à la suite de laquelle 104 travailleurs, essentiellement des ouvrières, s'étaient retrouvés à la porte, une cellule de reclassement avait été mise en place.

Quinze mois après, celle-ci vient de rendre un bilan peu flatteur: sur les 83 travailleurs qui s'étaient inscrits à cette cellule, moins de 50 % ont retrouvé un CDI, sans qu'il soit précisé d'ailleurs avec quel niveau de salaire; les autres sont précaires (CDD, formations) ou se sont lancés dans la périlleuse aventure – vu la situation économique – de l'artisanat. Sur la totalité des licenciés, 27 n'ont toujours rien.

Cela n'empêche pas le cabinet privé qui s'est chargé de ce reclassement et la préfecture de qualifier ces résultats de « bon bilan ». Comme le souligne un conseiller général du PCF, « les promesses de revitalisation du site n'ont duré que le temps des événements ».

Les rodomontades d'alors de Ségolène Royal, sous les flashes des médias, ou des politiciens de droite à l'encontre des actionnaires n'ont rien changé à l'affaire: ce sont les patrons licenciés qui décident, les politiciens ne sont qu'à leur service.

Correspondant LO

• Air France traîné en justice par des intérimaires

La direction ne l'a pas volé

26 anciens intérimaires ont attaqué en justice Air France, et leurs agences d'intérim, pour licenciement abusif et recours illégal à des CDD consécutifs. Ils réclament 100 000 à 150 000 euros de dédommagement, la requalification de leurs contrats en CDI, ainsi que la condamnation d'Air France et des agences d'intérim.

Qualifiés de MOE (main-d'œuvre extérieure) par Air France, ces travailleurs

étaient employés par certaines comme agents d'escale aux terminaux d'Orly et de Roissy, avec l'obligation de ne travailler que pour la compagnie. Tandis qu'on leur faisait miroiter la perspective d'une embauche, pour certains pendant huit ou dix ans, ils devaient effectuer les tâches les plus ingrates, avec des horaires et des salaires également précaires. Tel mois, certains touchaient ainsi 600 euros,

1 500 le mois suivant...

Au printemps 2008, la loi interdisant d'employer quelqu'un en CDD plus de 18 mois d'affilée, Air France, de crainte d'ennuis en justice, a rompu les contrats de ses intérimaires d'escale qui avaient dépassé cette ancienneté.

Arborant des T-shirts avec l'inscription « MOE d'Air France = esclave moderne », les plaignants se pressaient au tribunal des prud'hommes de

Bobigny, lundi 28 mars. Mais l'audience a été finalement reportée au 28 novembre, car Air France, qui a pourtant reçu 20 000 pièces à l'appui de leurs plaintes, prétend ne pas avoir un dossier complet en main!

Air France a beau jouer la montre, les victimes de ses méthodes d'exploiteur sans scrupules doivent obtenir gain de cause.

Correspondant LO

• Dassault aviation - Argenteuil (Val-D'oise)

Dassault et la Libye : les affaires d'abord

Qu'il s'agisse de la France ou de la Libye, Dassault a ses billes dans chaque camp. Les Rafale français et les Mirage F1 libyens sortent des mêmes usines. « Quand on vend du matériel, c'est pour que le client s'en serve », a-t-il récemment déclaré sur la chaîne télévisée Public Sénat.

Les vieux Mirage F1 de Kadhafi (dont certains récemment modernisés) ayant fait leur temps, Dassault espérait bien vendre des Rafale à la Libye. Dans ce but, lui et Edelstenne, le PDG de Dassault Aviation, ont multiplié les courbettes vis-à-vis de Kadhafi. C'est ainsi que lors de la venue en France du président libyen, fin 2007, Edelstenne avait assisté à la réception donnée en son honneur, avec d'autres chefs d'entreprise intéressés par un éventuel pactole. À cette occasion, il aurait même regretté, devant des syndicalistes de Dassault Aviation, que Sarkozy n'ait

pas fait l'effort de se déplacer... jusque sous la tente de Kadhafi.

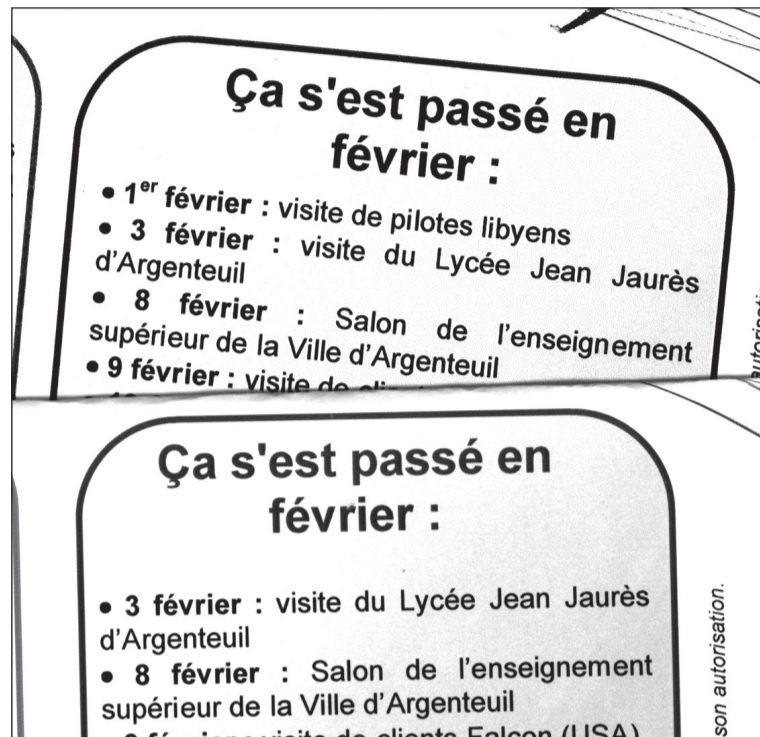
La promesse de lui vendre quatorze Rafale ne se concrétisant pas, Dassault s'est rappelé à son souvenir deux ans plus tard sur de grands panneaux implantés en plein Tripoli, où il présentait « ses meilleurs vœux au Frère guide de la révolution », et envoya trois de ces appareils participer à la parade aérienne donnée en l'honneur du 40^e anniversaire de « la grande révolution libyenne ».

Dassault, dont le slogan est « le client d'abord », a joué jusqu'au bout les VRP. Ainsi, le 1^{er} février dernier, une délégation de pilotes libyens avait été invitée à visiter l'usine d'Argenteuil. Une visite soulignée dans un premier temps dans la lettre mensuelle interne à l'usine, *Passions Infos...* du moins dans sa version initiale publiée début mars. Car curieusement, cette information disparaissait quelques jours plus tard dans une réédition exceptionnelle de la même lettre!

Dassault et sa direction ont senti que le vent avait tourné, et ils ont sans doute trouvé que leur attitude faisait désordre dans le concert de la « défense de la démocratie ». Mais le fait

de vouloir réécrire l'histoire n'est pas passé inaperçu dans l'usine, où la falsification a été abondamment commentée.

Correspondant LO



Les deux versions successives de la publication de la direction. Dans la seconde les pilotes libyens se sont envolés...

• Arsenaux

L'État au service de Dassault

Le PDG de Dassault Aviation, Charles Edelstenne, a fait savoir au gouvernement que Dassault augmenterait volontiers sa participation au capital des chantiers navals militaires. Mais à condition que l'administration veuille bien régler la question des cinq mille ouvriers d'État employés dans les arsenaux. Dans la bouche de ce grand patron, « régler la question » signifie bien entendu dégrader les conditions d'emploi, de salaire, de protection sociale

et de retraite de ces travailleurs en détruisant, vidant ou contournant le statut d'ouvrier d'État. Edelstenne, le bras droit de Dassault, voudrait aussi soumettre à la seule volonté patronale des ouvriers qui, heureusement, n'ont certainement pas dit leur dernier mot.

Ainsi, il ne suffit pas à ce marchand de canons d'amasser des profits assurés en étant le fournisseur exclusif des armées. Il voudrait que ses profits augmentent encore grâce

à la diminution de la masse salariale.

Dassault détient 26 % de Thales dont l'État est l'actionnaire majoritaire avec 27 % des actions. Thales possède 25 % de DCNS, les arsenaux, qui lui ont été quasiment offerts par l'État, lequel conserve 75 % du capital à ce jour. Par l'intermédiaire de Thales, Dassault détient donc en fait 7 % seulement des arsenaux, face à l'État qui en contrôle plus de 80 %. Il n'empêche que c'est bien le

capital privé qui impose sa loi, ramasse les profits par filiales interposées et exige qu'on serre la vis aux ouvriers. Et qui, finalement, espère se voir remettre une tranche supplémentaire du gâteau, préalablement « dégraissé » par des pouvoirs publics complaisants.

Ce qui démontre que dans l'expression « pouvoirs publics » le terme « publics » est largement abusif.

Paul GALOIS

• Espionnage chez Renault

Les révélations de Docteur No

Le feuilleton d'espionnage made in Renault vient de connaître un nouvel épisode. Écroué depuis plus de deux semaines, le membre de la sécurité intérieure de l'entreprise qui affirme protéger une « source » bien réelle a livré à la Direction centrale du renseignement intérieur, la DCRI, les enregistrements des ordres reçus de sa hiérarchie.

Quelques jours à peine après la prestation de Carlos Ghosn au 20 heures de TF1, au cours de laquelle il affirmait détenir des preuves certaines de l'existence d'un

espionnage industriel dont se seraient rendus coupables trois hauts cadres aussitôt licenciés, une rencontre réunissait entre autres le membre de la sécurité intérieure, le directeur juridique de Renault et un avocat.

Les extraits de la réunion, mis en ligne par *L'Express*, révèlent clairement que la direction de l'entreprise a tenté de dissimuler aux enquêteurs de la DCRI l'absence de preuves contre les trois cadres, faute de quoi ce serait « la fin des haricots pour la boîte, pour Carlos, pour tout le monde... » Et de tenter, en des termes peu

choisis, de faire pression pour que le membre de la sûreté intérieure fournisse « la soudure », autrement dit, pour ceux qui ne sont pas familiers du langage du Milieu, les preuves tangibles de la culpabilité des cadres sous la forme de comptes bancaires suisses.

Peu importent les raisons du policier-maison de protéger une source réelle ou inventée, peu importe que derrière l'affaire une autre affaire – visant à attaquer, ou au contraire à défendre le directeur de Nissan – pointe l'oreille. On le saura peut-être en lisant le nouvel

épisode du feuilleton, qui ne saurait manquer d'être publié tôt ou tard.

Mais dans cette histoire, il apparaît surtout que ces patrons qui, grassement rémunérés, décident des licenciements, du blocage des salaires, de la fatigue, de la santé, et parfois de la vie de dizaines de milliers de femmes et d'hommes, sont des menteurs et des pantins dont il faudrait contrôler non seulement les livres de comptes, mais les moindres faits et gestes.

Viviane LAFONT

• L'intervention française en Libye

Une « vitrine » pour le Rafale

L'intervention de l'armée française en Libye met en scène les chasseurs bombardiers, dont le fameux Rafale de Dassault, présenté comme le fleuron des moyens aériens.

Les médias ne manquent pas de promouvoir les exploits de cet avion. Ainsi, vendredi 25 mars, ils répétaient à l'envi qu'un Rafale avait abattu un avion libyen ; mais comme aucun nom n'a été cité, il y a tout lieu de penser que l'avion abattu était vraisemblablement un Mirage, fabriqué et vendu à la Libye par le même Dassault!

Pour les militaires et les responsables des entreprises associées à sa construction, à commencer par Dassault Aviation, ce conflit devrait valoir tous les salons aéronautiques du monde afin de permettre de vendre (peut-être!) ce « joyau » de près d'un milliard d'euros l'unité dont aucun État, excepté la France, n'a voulu jusqu'à présent se porter acquéreur.

« La Libye peut être une façon de faire de la publicité au Rafale, grâce à un retour d'expérience au combat », a déclaré le directeur adjoint de l'IRIS (Institut des relations internationales et stratégiques). « Le Rafale est certes déjà engagé en Afghanistan, mais ce conflit n'est pas populaire. Les industriels hésitent donc à communiquer sur leurs matériels », ajoutait-il. Selon un analyste de Kepler Capital Markets, une société de courtage, « la Libye représente une vitrine technologique (...) qui permet d'ajouter des galons sur le tableau de guerre de l'avion ». « L'intervention en Libye va nous aider à le vendre », résume un responsable français. Tel est l'échantillon de réflexions que l'on peut trouver parmi les informations que reçoivent les dirigeants et hauts cadres de ces entreprises.

Pas d'état d'âme, donc, chez les marchands d'armes. La guerre, c'est bon pour les affaires.

M. L.

• Syrie

La dictature d'Assad remise en cause

Après les autres pays arabes, c'est maintenant la Syrie qui est touchée par la vague de contestation. Depuis le 18 mars, des manifestants réclament la libération des milliers de détenus politiques, la levée de l'état d'urgence, la liberté d'expression et de réunion et la fin de l'arbitraire de la toute-puissante sécurité d'État. Les manifestations ont touché plusieurs villes de Syrie, notamment le port de Latakié et surtout la ville de Deraa, au sud, où la répression aurait causé la mort d'une centaine de manifestants.

Comme d'autres l'ont fait avant lui, le régime de Bachar Al-Assad manie tout à la fois une répression violente et des gestes qui voudraient être d'apaisement. Depuis le 24 mars, il promet la création d'une commission chargée d'examiner l'abrogation de l'état d'urgence en vigueur depuis 1963, une législation sur la liberté de la presse et des partis politiques. Il a également augmenté les salaires des employés de la fonction publique.

Enfin, mardi 29 mars, le

Premier ministre et toute son équipe ont démissionné, avant la mise en place d'un nouveau gouvernement qui serait censé tenir les promesses de libéralisation. En même temps, le régime orchestre des contre-manifestations en sa faveur. Une journée de repos était accordée aux écoliers et aux employés de banque, d'autres salariés avaient droit à deux heures pour assister aux manifestations.

La population syrienne n'a connu depuis plus de cinquante ans que la dictature du parti Baath, qui sous la direction de la famille Al-Assad, parvenue au pouvoir en 1970, avait réussi à mettre fin à l'instabilité que connaissait le pays depuis son indépendance à la fin de la Seconde Guerre mondiale. En 2000, lorsque Bachar avait succédé à son père Hafez décédé après trente ans de pouvoir, on avait parlé d'un « printemps de Damas ». Une partie de l'opposition s'était mise en avant, réclamant la fin de la dictature. Mais rapidement, le nouveau président avait repris les choses en mains.

Les dirigeants du monde arabe, mais aussi les dirigeants impérialistes, suivent avec une préoccupation visible

l'évolution politique en Syrie. Même si les uns et les autres n'ont jamais manqué de fustiger le régime, voire d'en faire l'ennemi à abattre, ils savent bien qu'à sa manière celui-ci leur a été précieux. La Syrie a été longtemps le foyer du nationalisme arabe et la dictature des Assad s'en est bien sûr réclamée, mais tout en sachant fort bien composer avec les dirigeants impérialistes. C'est elle qui a collaboré pendant des années à maintenir l'équilibre du Liban voisin après l'éclatement de la guerre civile en 1975, et à contrôler les mouvements palestiniens. Et si la Syrie maintient toutes ses revendications à l'égard d'Israël, qui occupe toujours le territoire syrien du Golan, elle sait aussi observer le statu quo avec son voisin.

Sur le plan intérieur, les Assad ont mis le Parti Communiste syrien à leur service en l'intégrant à un « Front national progressiste » voué à soutenir le gouvernement, les fractions du PC opposées à cette collaboration étant, elles, envoyées en prison. Enfin, l'opposition islamiste a été violemment réprimée, notamment avec le bombardement de la ville de Hama, en 1982, lors d'un soulèvement dirigé par les Frères

Musulmans.

La fin de la dictature d'Assad pourrait donc signifier le retour sur la scène politique des masses populaires syriennes, et en particulier d'une classe ouvrière qui ne manque pas de traditions de lutte et de conscience politique. Et il y a là de quoi inquiéter les dirigeants du monde impérialiste et des puissances de la région

En effet, si la dictature syrienne vacille, c'est un fragile équilibre intérieur qui pourrait être remis en cause. Mais c'est aussi le fragile équilibre du Proche et du Moyen-Orient qui pourrait l'être, le régime d'Assad maintenant jusqu'à présent une sorte de balance entre Israël, l'Iran, le Liban, les autres pays arabes et les puissances impérialistes.

Toutes ces puissances se demandent donc qui pourrait bien remplacer Assad, et quelles forces politiques pourraient émerger parmi les manifestants qui aujourd'hui le contestent. Mais ce qui pour elles est un motif d'inquiétude peut être un motif d'espoir pour tous ceux qui, dans le monde arabe, aspirent à en finir avec une situation de misère et d'oppression.

Jacques FONTENOY

• Italie

Les arrivées de migrants à Lampedusa

Près d'un millier de migrants provenant de Tunisie et de Libye sont arrivés, dans la seule nuit de lundi 28 au mardi 29 mars, en Sicile et dans l'île italienne de Lampedusa, à bord de plusieurs embarcations. La première a accosté près de Raguse, dans le sud de la Sicile avec près de 500 personnes à bord dont des femmes et des enfants, essentiellement des Érythréens, des Somaliens et des ressortissants d'autres pays de la Corne de l'Afrique fuyant les combats en Libye.

De tels bateaux chargés de migrants, voyageant dans des conditions précaires et au péril de leur vie, arrivent continuellement à Lampedusa, territoire italien le plus proche des côtes tunisiennes. Ceux présents dans l'île dépassent en permanence les 5000, autant que la population locale. Ils sont entassés dans des conditions extrêmement précaires, obligés de dormir dehors, sans abri, sans sanitaires. Cette situation a provoqué pour la première fois chez certains habitants des

manifestations contre ces débarquements, une hostilité qui est dirigée également contre le gouvernement qui n'a rien fait pour prévoir un accueil décent de ces milliers d'hommes et de femmes.

Car bien évidemment pour le gouvernement italien, il n'est pas question de laisser tout simplement ces migrants circuler librement et légalement dans le pays. Ceux qui sont finalement évacués de Lampedusa sont internés dans des centres de rétention nouvellement créés en Sicile et de préférence dans le sud du pays. Le prétexte cynique, invoqué par la Ligue du Nord, parti xénophobe qui mène campagne contre la présence des immigrés est que « les centres d'accueil sont mieux au sud, le climat est plus convenable ». Ainsi les plus pauvres restent avec les pauvres.

Le ministre des Affaires étrangères Frattini a proposé d'inciter les nouveaux immigrants à rentrer dans leur pays en leur proposant une indemnité de 2500 dollars : une partie étant financée par l'OIM (organisation internationale pour la migration), l'autre avancée par le gouvernement italien, mais

à condition qu'elle soit remboursée ensuite par l'Union européenne. Mais la Ligue du Nord a protesté et le ministre de l'Intérieur, Maroni, qui en est membre, a donné de la voix en sommant le gouvernement tunisien d'agir pour empêcher l'émigration, menaçant de renvoyer de force les immigrés tunisiens dans leur pays.

En effet, le gouvernement italien ne peut plus s'appuyer sur un Kadhafi qui enfermait les candidats à l'immigration dans les camps de détention du désert libyen, où ils mouraient de faim, de soif et de mauvais traitements. En 2008, l'Italie avait signé un accord « d'amitié » avec la Libye, accord que

Maroni avait alors salué avec enthousiasme comme une « grande victoire contre l'immigration clandestine ».

Les gouvernements des autres pays européens n'agissent pas différemment ; le gouvernement français refoule aussi ceux qui tentent de franchir ses frontières. Aucun de ces gouvernements de l'Union européenne ne veut de ces pauvres, dont l'accueil ne devrait pas poser de problème à ces pays riches, alors même qu'ils sont responsables de la misère dans laquelle se trouvent les pays du Maghreb et de tout le continent africain.

Aline RETESSE

Un soldat américain condamné pour l'assassinat de civils afghans

Un soldat américain vient d'être condamné à vingt-quatre ans de prison par une cour martiale de l'État de Washington pour l'assassinat de trois civils afghans, entre janvier et mai 2010. Quatre autres soldats qui, avec lui lors d'une mission en Afghanistan, avaient tué « pour le plaisir » devraient aussi être jugés.

Non seulement ils avaient tenté de maquiller leur crime pour faire croire à de la légitime défense, mais ils avaient poussé l'ignoble jusqu'à démembrer les corps pour garder des os en « trophées-souvenirs », et faire des photos de leurs crimes en posant à côté des cadavres.

L'armée américaine a présenté officiellement ses excuses pour ces actes « contraires aux principes et aux valeurs des États-Unis ». En faisant comparaître ces soldats en cour martiale, elle a voulu faire un exemple, tout comme après l'affaire de la prison d'Abou Ghraib, en Irak, où des soldats américains avaient torturé et humilié des détenus, là aussi « pour le plaisir ».

Mais qu'est-ce que l'armée tout entière, sinon une machine à tuer ? Les forces d'intervention de toutes les armées du monde sont composées d'hommes formés et entraînés dans ce but. Il est vraisemblable que, dans un autre contexte, ces hommes n'auraient pas imaginé commettre des actes aussi barbares. Seulement, dans une situation qui autorise toutes les exactions, ils n'ont plus vu la limite entre les barbaries commandées par l'état-major et celles qu'ils pouvaient se permettre « pour le plaisir ». Une politique barbare façonne les hommes à son image.

Marianne LAMIRAL

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n° 134 (mars 2011)

- La vague de contestations dans les pays arabes
- Tunisie: La révolte confrontée à un pouvoir qui louvoie mais ne disparaît pas
- Égypte: Moubarak parti, la hiérarchie militaire reste au pouvoir
- Italie: L'offensive antiouvrière de Fiat... et de tout le patronat
- République d'Irlande: La classe ouvrière, victime « collatérale » des soubresauts répétés de la crise
- Derrière la crise de l'euro

Prix: 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,58 euro